

AVRIL 1988 6\$

PER
A-799

A R Q

A R C H I T E C T U R E • Q U É B E C



LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE
EN ARCHITECTURE, SUITE

42

CHAUSSEGROS-DE-LÉRY

imaginez
la
différence



FENÊTRES ET PORTES DE QUALITÉ

Pour recevoir sans frais notre brochure couleur illustrant nos produits, écrivez à:
SUPERVISION Boîte postale 60, St-Damase (Québec) J0H 1J0

ARQ

A R C H I T E C T U R E • Q U É B E C

13 ÉDITORIAL
PAUL FAUCHER

14 TABLE RONDE SUR L'ARCHITECTURE
Y'EN A MARRE
PAUL FAUCHER

20 PRATIQUES ET PRATIQUANTS
ÉVA VECSEI ET ANDRÉ VECSEI
DAN HANGANU
PIERRE MERCIER

25 LES MATÉRIAUX POUR LA VILLE
YVES DESCHAMPS

26 CHAUSSEGROS-DE-LÉRY
PIERRE BEAUPRÉ

36 ANNIVERSAIRES
PIERRE-RICHARD BISSON

37 COURRIER

Rédacteur en chef: Pierre Boyer-Mercier
Comité de rédaction: Pierre-Richard Bisson, Paul Faucher, Mark Poddubiuk,
Jacques Lachapelle, François Giraldeau, France Van Laethem.

Ont collaboré à ce numéro: Paul Faucher, Pierre Beaupré, Pierre Boyer-Mercier,
Pierre-Richard Bisson, Yves Deschamps, Dan Hanganu, Eva Vecsei, André
Vecsei.

Production graphique: Copilia design inc. design de André Pettigrew
Abonnements: Michèle Mercier

ARQ Architecture/Québec est publié 6 fois l'an par le
GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE, corporation sans but lucratif.
Les changements d'adresse, les exemplaires non-distribuable et les
demandes d'abonnement devraient être adressées au:
GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE, 1463 rue Préfontaine,
Montréal, H1W 2N6, (514) 523-6832
ABONNEMENTS: \$6.00/numéro; \$36.00/6 numéros, (\$48.00: hors Canada),
\$60.00/ institutions et gouvernements.
Courrier de la deuxième classe, permis no 5699,
port de retour garanti

Représentants publicitaires: JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS ITEE
Montréal: 110 Place Crémazie, suite 422, Montréal H2P 1B9, (514) 382-8630
Toronto: 102 Bloor street West, Suite 1100, Toronto, Ontario M5S 1M8, (416)
927-5911

Dépôt légal: 2ième trimestre 1988
Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada
ARQ Architecture/Québec est distribué à tous leurs membres par:
L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC
LA SOCIÉTÉ DES DÉCORATEURS ENSEMBLIERS DU QUÉBEC

Les articles et opinions qui paraissent dans la revue sont publiés sous la
responsabilité exclusive de leurs auteurs.

© GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE 1987

ISSN-0710-1162

Dessin de la page couverture: Paul Faucher





Nous n'avons pas encore inventé une surface qui puisse se réparer d'elle-même, mais nous y travaillons.

Depuis que nous avons inventé un matériau isolant unique en son genre, en 1913, nous avons créé plus de variétés de laminés que n'importe quelle autre compagnie au monde.

En 1927, nous avons lancé une

nouvelle mode dans le domaine du laminé décoratif avec notre procédé qui consiste à presser du papier lithographié.

Dès 1956, nous mettons au point le laminé en papier métallique.

Nous avons été parmi les premiers à nous lancer dans la production de textures à trois dimensions, de laminés plus minces pouvant être posés verticalement, de laminés ultra-résistants pour les planchers et



une toute nouvelle présentation de couleurs unies, connue sous le nom de LA GRILLE DES COULEURS.

En 1982, en créant COLOR-CORE, nous avons offert de nouvelles possibilités en matière de laminé aux designers et aux architectes du monde entier.

Cependant, nous ne nous contentons pas de créer de nouvelles surfaces.

En plus de commanditer des concours de design et de mettre au point de nouvelles utilisations du la-

miné avec des produits comme ceux de la série DESIGN CONCEPTS, nous nous tenons au courant des dernières nouveautés dans les domaines autres que le surfaçage.

Comme vous pouvez le constater, ce n'est pas pour rien que nous sommes reconnus en tant qu'innovateurs.

Même si nous n'avons pas encore inventé une surface qui puisse se réparer d'elle-même, ce n'est qu'une question de temps pour Formica Canada.

Si vous désirez recevoir rapidement de l'information ainsi que des échantillons gratuits, appelez sans frais notre ligne directe nationale en composant le 1-800-363-1405.

Nous couvrons les surfaces du globe^{MC}



Syllables®

Plutôt que de choisir un plafond . . . créez-le!



Motif en relief à 0-100 mm A 1 g

La collection Syllables® offre des plafonds acoustiques dont les motifs à relief sont très décoratifs. Chaque modèle présente un motif bien distinctif. Puisque les panneaux sont faciles d'emploi, vous pourrez créer un effet particulier sans consacrer beaucoup de temps à la conception.

L'apparence exceptionnelle d'un plafond Syllables procurera un avantage à votre clientèle. De plus, tous ces systèmes sont prêts à expédier. Alors, plutôt que de simplement choisir un plafond . . . créez-en un qui saura vraiment rehausser le décor de la pièce.

Pour obtenir de la documentation, s'adresser à: Division canadienne des systèmes de plafonds,
Les Industries mondiales Armstrong Canada Ltée, 2233 Argenta Road, suite 201, Mississauga, Ontario L5N 2X7

Armstrong

Qui dit mieux?

Comme pour le cristal,
la qualité de la brique,
ça s'entend.

Faites-en l'expérience. Frappez deux briques d'argile cuites ensemble et laissez-vous bercer par le son caractéristique de la véritable brique.



La durabilité de la brique d'argile, c'est encore la meilleure assurance.



Certificate/Prospectus

Graphique. Un appel à la réussite!

Dividende, Prospectus, Certificate... voici la collection Graphique de PEERLESS. Un ensemble aux multiples variations dont l'harmonie et l'élégance se font le gage de succès de tout aménagement commercial.

La collection Graphique est en fait un jeu de combinaisons. À une vaste gamme de teintes unies s'agencent des modèles imprimés pour créer un effet choc des plus réussis! Utilisés seuls ou agencés, les tapis de la collection Graphique vous donnent toujours l'avantage d'un décor original.

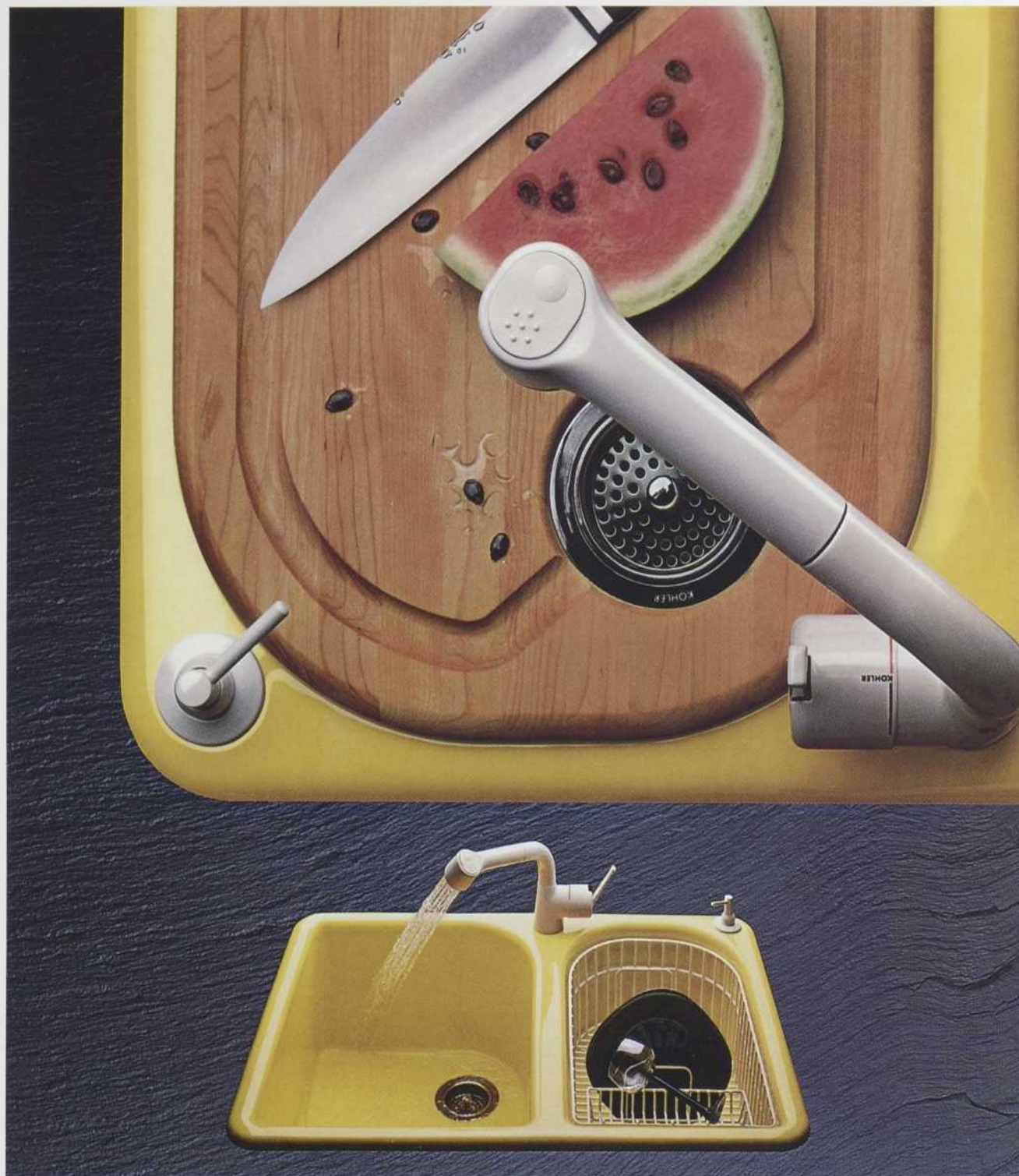
La collection Graphique de PEERLESS. Un appel à la réussite!



Les spécialistes des tapis commerciaux

LA CORPORATION DES TAPIS PEERLESS
C.P. 944, PLACE BONAVENTURE
MONTREAL (QUEBEC) H5A 1E8
TÉL.: (514) 878-6800 TÉLEX: 055-60791





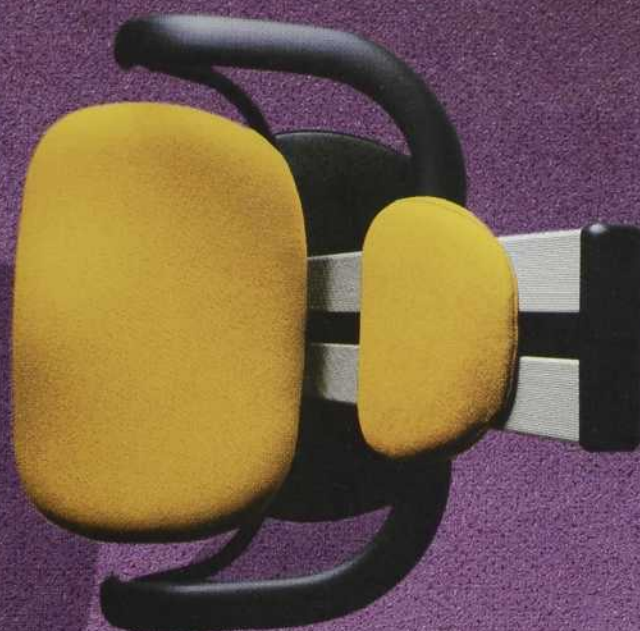
KOHLER SORT DE L'ORDINAIRE

Le point de départ d'une cuisine bien conçue. Marsala^{MC} en jaune lemon Twist^{MC} Une couleur qui appelle à la gourmandise, un design Kohler qui rappelle les meilleures idées européennes. Cuvette de gauche profonde. Trou d'évacuation décentré augmentant l'espace utile. En option, deux accessoires appréciés: le panier ajusté et la planche à couper. Robinet Epicure^{MC} avec dispositif de rinçage intégré et jet réglable de deux façons. Consultez les Pages Jaunes pour visiter la salle de démonstration Kohler la plus proche. Pour obtenir des renseignements sur la collection Kohler, y compris les robinetteries mode, écrivez à Kohler Ltd., bureau 1304, 7575, route Transcanadienne, suite 305, Saint-Laurent, Qc H4T 1Z6.

U n e T o u c h e

DOMTAR
Produits stratifiés

2021, av. UNION, 12^e ÉTAGE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 2S9



e

e M a g i e



ARBORITE[®]
lamellé décoratif haute pression

Entre le noir et le blanc, il existe une infinie variété de possibilités créatrices. Telle est la magie des stratifiés ARBORITE[®]: 40 nouvelles couleurs

toutes fraîches, pour un total de 120! Plus de sélection avec les couleurs unies que jamais. Plus de sélection également grâce aux motifs. Et en plus,

les seuls motifs similibois qui foisonnent de coloris – les bois pastels! Dites simplement ARBORITE[®]. Pour toute cette magie que vous recherchez, du blanc au noir.

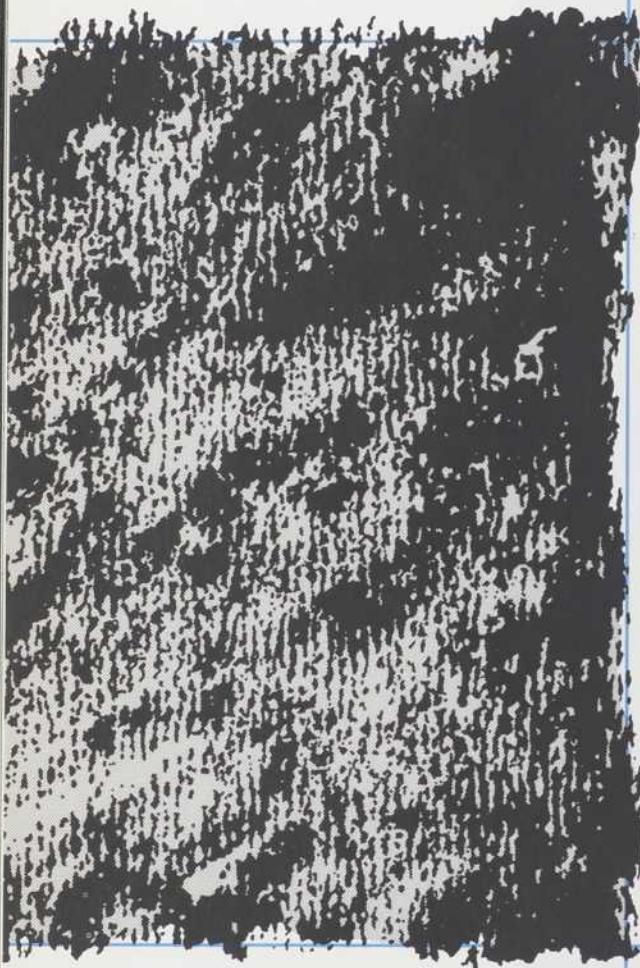


GRAYBEC

DIVISION BETCON

La brique **BETCON**

"La plus que parfaite des imparfaites"



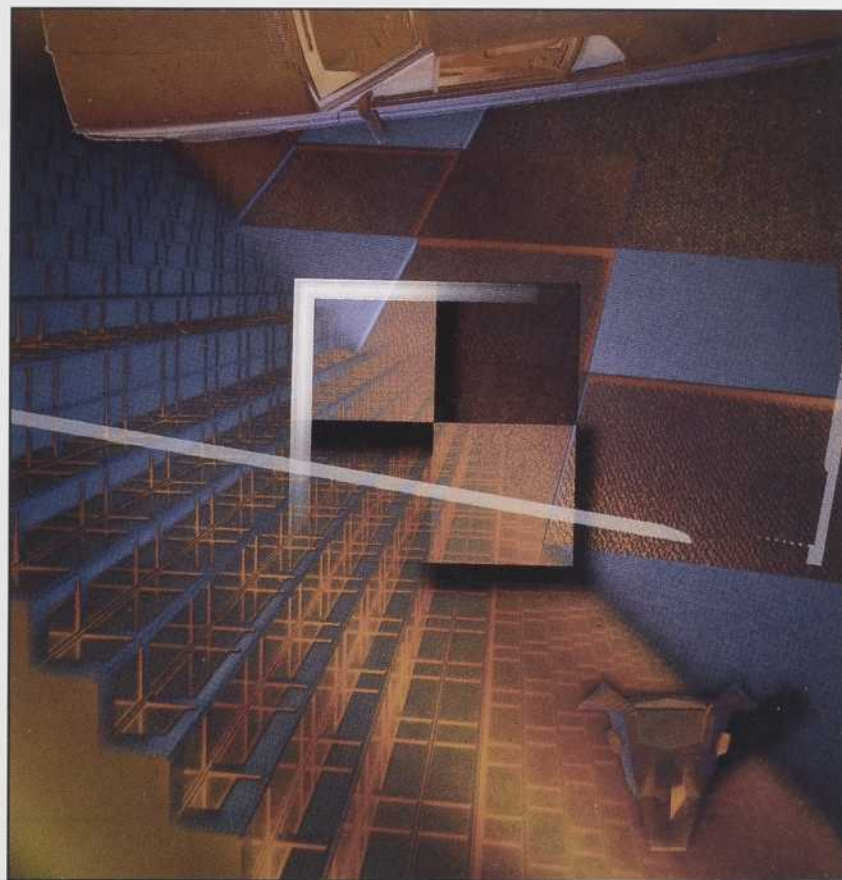
GRAYBEC INC.

DIVISION BETCON

475, Place Trans-Canada
Longueuil, Québec, J4G 1P4

Tél. : (514) 651-4000

Mtl: (514) 861-6097



PRIX DE LA DÉCORATION

ANTRON^{MD} DE DU PONT POUR 1988

Mettez-vous à l'ouvrage.

L'inspiration a encore le temps de se manifester et de prendre son essor avec les tapis de nylon ANTRON^{MD} de Du Pont.

Elle pourrait vous valoir une distinction nationale prestigieuse et vous conduire jusqu'à Milan comme par enchantement.

Le Grand prix de notre quatrième concours annuel de décoration, ouvert aux décorateurs et architectes

canadiens, comporte en effet un voyage pour deux à la foire du meuble de Milan.

Mais vous devez soumettre votre dossier avant le 30 juin 1988.

Le règlement est simple : les projets de décoration intérieure sont admissibles à condition que le tapis commercial de fabrication canadienne en nylon ANTRON y joue un rôle de premier plan.

Mesurez votre style, votre talent et votre esprit

d'invention à ceux des meilleurs décorateurs du Canada. Comptez sur la riche palette, les motifs et les textures des tapis de nylon pour vous aider à fusionner forme et fonction.

Faites-vous connaître et gagnez les applaudissements de vos pairs et collègues partout au pays.

Vous pourrez peut-être aller admirer sur place le style unique du design italien... à nos frais.

Buona fortuna!



Pour vous procurer des formules de participation et un exemplaire du règlement, écrivez ou téléphonez à :
Du Pont ANTRON, Concours des Prix de la Décoration,
Box 2200, Streetsville, Mississauga, Ontario, L5M 2H3
(416) 821-5243



PROJET DE L'ANNÉE EN MAÇONNERIE

BRIQUE CITADELLE POUR TOUJOURS



Salle Thompson, Trois-Rivières

Architectes: Bigué et Lord • Maçonnerie: Trudel & Pellerin

**BRIQUE
CITADELLE
LTÉE.**

Division de Brique Brampton Ltée
111, Montreuil, Beauport, QC
C.P. 5190 G1E 6B5 (418) 663-7821



ÉDITORIAL

À PROPOS DU NO 40

Tel Michel Rio se questionnant récemment sur la littérature dans le no 19 de l'Infini, Jean-Louis Robillard parlant, lui, de notre architecture, aurait pu s'exclamer dans le no 40 d'ARQ:

«Tirée à hue et à dia par les marquises et les analphabètes, elle hésite entre deux cloques: la chapelle et les variétés...»

«Je suis persuadé, continuait Michel Rio, qu'il existe à l'heure actuelle dans ce marché aux puces quelques belles pièces rares, quelques talents puissants capables de remuer les esprits et de provoquer le plaisir incomparable de la lecture, mais je n'ai pas le temps de remuer une tonne de boue pour trouver une truffe...»

À la différence près que Jean-Louis a osé remuer, lui, passablement de «gadoue» locale, annonçant allègrement que plusieurs empereurs ne portaient pas toujours culotte! (voir les contes de Grimm).

Je reconnais à notre confrère un courage certain dans la critique et un certain humour dans le grincement. Si seulement il nous avait également aiguillé sur la Voie de la Vraie Truffe! Car sur des bases somme toute «préliminaires», compte tenu du nombre de numéros d'ARQ qui s'attacheront à l'examen de notre pratique, devait-on se permettre illico de condamner les praticiens à «l'exécution?»...

PRATIQUE n.f. (gr. praktiké tekhné)

Il faut dire que le terme en question est ambigu au Québec puisqu'il peut signifier à la fois exercice préparatoire (comme dans «pratique» de hockey) et application des règles et des principes d'un art ou d'une science (par opposition à théorie: je vous réfère au Petit Larousse).

Il se fait, dans un milieu restreint comme le nôtre, que parfois ceux qui ne pratiquent pas considèrent les praticiens comme des amateurs ignares qui trahissent leur art par leur promiscuité quotidienne et désordonnée. À l'inverse, les praticiens ont tendance à considérer leurs confrères qui exercent autrement leur intérêt et leur connaissance de l'architecture, comme des théoriciens pédants qui les trahissent, eux, par l'éloignement séculaire de leur science. La profession, elle, se trouve trop souvent arbitrairement déchirée entre le «savoir» sans action des seconds et le «faire» sans vision des premiers...

Et qui que soit celui qui s'imagine en tête, où nous mènera son geste de manger ceux de queue?... Inquiétante correspondance avec le serpent qui s'avale lui-même et dont il faudrait rapidement se demander jusqu'où il pourra s'avaler si personne n'y «pratique» un trou!...

À PROPOS DU PRÉSENT NUMÉRO

Prenant note des références ethnologiques de Jacques Lachapelle qui situait la profession dans l'Histoire de ce lieu-ci (qui à mon sens «imprègne», nécessairement son exercice actuel), et du constat fracassant de Jean-Louis Robillard (sur des effets de ce temps qui ne prennent qu'accessoirement leurs causes en ce même lieu), le présent numéro d'ARQ tient justement à générer et à faire valoir le questionnement des praticiens eux-mêmes, ces patients agriculteurs-soldats qui acceptent (trop souvent?) l'erreur, puisqu'ils embrassent (trop seuls?) l'action!

Pour les tirer de leur combat solitaire, nous leur avons offert en commun «l'exercice» de la parole pour les délivrer de la «pratique» du silence.

Y'EN A MARRE!

(OU L'HISTOIRE D'UNE COLÈRE ENCORE CONTENUE)

PAUL FAUCHER

Dans la même semaine au début de 1988, dans un bureau d'importance moyenne qui s'essouffle à produire la limite de ses capacités raisonnables, et à compenser par banquier interposé la négligence à payer de ses clients, quelques événements simplement rapportés dans leur ordre chronologique:

- Réception d'une demande d'offre de services pour un ensemble domiciliaire à Montréal par une corporation d'habitation populaire: on y requiert entre autres renseignements un curriculum vitae, le tarif et les conditions d'engagement, l'énumération des services, les honoraires et les modalités de paiement, une esquisse du projet (facultative prend-on soin d'indiquer!...) comprenant implantation au sol, plan d'étage-type et logement-type, et un devis estimatif (facultatif lui aussi!)... Tout cela signé par un Agent de Projets, Support aux Caisses, Habitation Populaire Desjardins!!!
- La Laurentienne Générale fait paraître dans La Presse un encart annonçant qu'elle recherche un architecte fonctionnel(!) pour sa direction informatique «Architecture et Support», afin de veiller entre autres à ce que les données rendues disponibles par le secteur informatique correspondent à l'architecture de données établies!... Il va de soi que le candidat sera détenteur d'un baccalauréat en informatique, qu'il aura quelques années d'expérience en conception logique de bases de données, qu'il sera capable d'une vision intégrée des systèmes de l'entreprise, qu'il maîtrisera la modélisation de données et les notions de base de données hiérarchiques et relationnelles!... Un architecte fonctionnel!?!... Et l'on ajoute: l'absence de baccalauréat pourra être compensée par une expérience additionnelle...
- Un ami appelle pour annoncer que le ministre des Affaires culturelles, par le biais de «Rosalie», vient d'accorder à un autre bureau d'architectes un contrat d'addition de bâtiments de services à un parc historique provincial qui avait valu naguère au ministère et au premier architecte: une Distinction de l'Ordre, un Prix national d'Héritage Canada, et un Prix de mérite architectural du Conseil canadien du bois, particulièrement pour la structuration d'implantation et la cohérence formelle des nombreux petits bâtiments qui en articulaient l'espace... Le nouvel architecte, fort de sa commande et voulant sans doute faire oeuvre originale, avait pris bien soin de ne pas approcher l'architecte initial, bien que celui-ci ait réalisé il y a quelques mois l'étude de praticabilité de cette deuxième phase, qui servira de base à ce nouveau mandat...
- Un client institutionnel prend prétexte d'un supposé retard à produire des plans (bien qu'il n'ait pas répondu aux demandes d'informations dans les délais établis par lui-même) pour menacer de résilier le contrat d'architectes à qui il doit plusieurs centaines de milliers de dollars d'honoraires depuis plusieurs mois...
- À un tuteur de l'extérieur qui lui fait la remarque que son projet mixte de centre socio-culturel — édifice à bureaux, (par ailleurs talentueusement traité plastiquement et fonctionnellement) ne peut fonctionner dans les faits à cause de l'absence de voies d'issue raisonnables et de sa non-accessibilité universelle aux handicapés, une étudiante de troisième année de l'École d'Architecture, se sentant coincée sans doute, rétorque avec la mauvaise humeur de la surprise: «Vous auriez dû me le dire plus tôt!... (Se pourrait-il que le cours «Escaliers d'urgence» soit donné en quatrième et trop rapide dernière année?...)»
- La ministre des Affaires culturelles, commente l'attention que son ministère accorde aux griefs et recommandations de la Coalition des artistes concernant l'aide à la création, le respect ultérieur dû à l'oeuvre, et les droits d'auteur (les architectes, pour une raison inconnue n'ont point fait partie de cette coalition...).
- Un autre ministre, du secteur «économique» celui-là, se plaît à faire valoir les programmes d'encouragement à la croissance mis sur pied pour consolider financièrement les PME, assurer à leurs produits une qualité accrue et promouvoir le développement de la recherche appliquée. Suit une longue liste de vecteurs-cibles où apparaissent évidemment de multiples formes des applications du génie (sans calembour) mais aucune, il va sans dire, de l'architecture...

Dans la même semaine... ou presque! Et l'on voudrait trop simplement limiter le débat sur la pratique (pour qu'il reste familier?) à une Architecture toute idéalisée, toute idéologisée?... Non vraiment, il faut faire autre chose, et réfléchir plus loin que le verre du même nom... L'argument plastique artificiellement isolé, uniquement invoqué, prend, dans le «vrai» contexte d'une profession malmenée et mal menée, allure de sexisme ordinaire: comme si le discoureur (de jupon?) ne pouvait penser qu'aux fesses de Melpomne!!!

Et ce discours, si nécessaire soit-il pour nous les architectes, s'il n'a aucune prise sur la réalité des agents extérieurs, restera chant de cygne... Signe des temps, inéluctable, que cette médiocrisation hebdomadaire de la profession par les autres comme par elle-même?

ARQ a réuni trois fois des «praticiens» (différents titres) du quotidien de la profession, pour leur faire exprimer leur occupation et leurs préoccupations:

sept patrons:

Michel Bégin / Jacques Béique / Robert Bianchi / Guy Gérin-Lajoie / Rodrigue Paulin / Diane Simard / Henri Walsh

une fonctionnaire:

Sylvie Tremblay

deux architectes salariés:

Madeleine Demers / Sylvie Girard

un syndic:

André Laviolette

...en leur donnant au préalable une série de questions (sur lesquelles il faudra revenir dans d'autres numéros) pour orienter la discussion et générer la réflexion... Mais le questionnement est si complexe, les causes et les effets si imbriqués les uns dans les autres que l'on ne peut aborder ici que quelques affleurements de ce vaste malaise. Un aspect cependant de la question s'est fait jour de manière surprenante: après quelque douze heures passées ensemble, après deux sessions d'inquiétudes individuelles, l'apparition, le troisième soir, d'une réelle «fraternité» d'intention, d'une cohérence, d'un «esprit» de «corps» que chacun avait «pensé» impossible mais «réalisait» faisable: une «petite» révélation de ce que la profession peut générer en ceux et celles qui la chérissent, au-delà des méfiances sur lesquelles les agents extérieurs surenchérisent contre cette majorité trop individuellement coite qu'est traditionnellement la pratique.

Un autre aspect du problème est apparu de manière évidente: la pratique de l'architecture est partagée au sens large par tous les architectes, la responsabilité de sa santé générale incombe à tous les «pratiquants», humbles ou puissants (!?...), clerks ou fonctionnaires, artisans ou cadres d'entreprises: la chicane et la mesquinerie sont nos pires ennemis... La colère collective par contre pourrait être notre meilleure arme, si nous acceptions ensemble de l'assumer. Comme le prouve cette table ronde «inventée» par les participants et dont l'on trouvera ci-dessous l'expression résumée des principaux thèmes discutés.

À TITRE D'EXERGUE:

Deux citations tirées d'un ouvrage récent de Heinz Weinman «Du Canada au Québec» dont la lecture éclaire remarquablement la perception de notre société toute relativisée et, en découlant, la position très relative de notre profession dans un tel contexte.

*«... Le «moi» se sent mal l'aise, il touche aux limites de sa puissance en sa propre maison, l'âme.»
(Sigmund Freud)*

*«... Au lieu de s'interroger sur son être, il s'interroge sur sa place: Où suis-je? — plutôt que Qui suis-je? Car l'espace qui préoccupe la jeté, l'exclu, n'est jamais un, ni homogène, ni totalisable, mais essentiellement divisible, pliable, catastrophique.»
(Julia Kristeva)*



Paul Faucher:

ARQ voudrait que vous vous mettiez à table!...



Jacques Beïque:

Le geste «amputé» et le geste «colonisé», voilà ce qu'il nous reste!



André Laviolette:

L'ennui réside dans le fait que l'architecture ne peut rejoindre directement l'individu, comme la médecine ou le droit.

Pour rendre le «ton» de cet échange et ne pas stériliser les témoignages, le rapporteur a jugé bon d'en présenter le contenu en reprenant synthétiquement les opinions émises, mais en faisant abstraction de la chronologie réelle (et du langage parfois direct des participants!...)

(La scène se passe le soir au bureau de Rodrigue Paulin autour d'une table rectangulaire).

LE RAPPORTEUR: À partir de toutes les questions proposées et de votre expérience tant intellectuelle que passionnelle de cette profession, quels seraient les sujets qui vous tiennent le plus à cœur et à esprit, et dont vous voudriez débattre à cause de leur urgence ou de leur souffrance induite?...

ARQ voudrait que vous vous mettiez à table!...

LE CHOEUR: (comme dans les premières pièces de Tremblay) LE «PROJET» D'ARCHITECTURE!...

J. BÉIQUE: Le geste «amputé» et le geste «colonisé», voilà ce qu'il nous reste! Avec tous les compromis que cette situation force les architectes à faire vis-à-vis d'eux-mêmes et de leurs confrères... Dans un marché d'acheteurs, non de vendeurs, dans un milieu restreint comme le nôtre, où chacun est en compétition avec les autres, il n'y a d'autre choix que de réagir pour continuer: même chez les rats, l'environnement stimule l'intelligence... La «séduction sociale», ce rêve d'architecte, est un échec. Il nous faut un discours politique; or nous n'avons pas de ... muscles! Nous nous réfugions dans la théorie du «mieux possible»...

R. PAULIN: ...Nous pouvons collectivement témoigner: cette volonté, cette passion, ce déterminisme, cette patience existent chez la majorité d'entre nous, architectes, vis-à-vis de cette profession... Comment faire cependant de grands projets pour un petit peuple?...

S. TREMBLAY: Est-on assez spécialisé? Les pratiques sont trop similaires et ce moule encourage le grignotement de l'extérieur.

D. SIMARD: L'image de l'architecte est à refaire. Il nous faut définir une stratégie de vente.

Comment peut-on se sentir «professionnel» quand l'état nous exclut même de la liste des «vrais» professionnels, donc des gens crédibles, susceptibles d'endosser une candidature pour un passeport?

Nous sommes réduits à la dimension d'un objet de consommation manipulé dont toute l'énergie mise à «séduire», à obtenir respect et autorité, se retourne finalement contre nous: la société de consommation use

et abuse de l'architecte et a appris, d'un projet à l'autre, à faire appel au «sang nouveau» bon marché de la compétition!... L'effort naïf de l'architecte, prêt à faire plus pour moins, pour «s'imposer» auprès d'un client, pour établir la permanence de rapports «privilegiés», rencontre plus souvent qu'autrement des promesses non tenues! Un étalage de fruits frais!...

Dans la fosse aux lions de la compétition!... Avec certains cowboys de l'Architecture qui dégagent leurs sceaux à la moindre provocation (et à moindre frais!...)

R. BIANCHI: La société «étroitisée» a besoin justement d'esprits larges, mais les architectes n'ont pas de stratégie pour faire valoir l'avantage de cette non-spécialisation... Est-on seulement payé suffisamment pour faire ce que l'on fait!...

A. LAVIOLETTE: L'ennui réside dans le fait que l'architecture ne peut rejoindre directement l'individu, comme la médecine ou le droit. Sa destination, sa destinée vise l'environnement de l'individu... Dans un principe de mieux-être globalisant... Cet aspect généraliste, qui en fait une sorte de dernier dinosaure peut-être... La forme actuelle de la commande nous fait grand tort.

R. PAULIN: Un avocat que je connais admet pratiquer un «mal nécessaire», et se surprend à nous voir proposer ce qu'il appelle un «bien superflu»!...

S. TREMBLAY: N'y a-t-il pas là justement contradiction: l'architecte «généraliste» pratique dans un champ trop «étroit»... Il n'est plus finalement que l'employé de soutien des financiers... Il doit s'impliquer nécessairement à d'autres niveaux plus décisionnels.

J. BÉIQUE: J'aimerais proposer une vue plus simpliste et plus radicale... Après le boom financier considérable des années 70 et la chute spectaculaire d'une société économique euphorisante, même la spécialisation ne changera rien aux données du marché actuel... Le malaise de la profession réside dans une mauvaise définition et donc une mauvaise protection de son aire d'influence: une énorme lacune chez les architectes en ce sens, si l'on considère l'agressivité des syndicats à exiger des cartes de compétence obligatoires pour protéger leurs cotisants!...

Il faut augmenter le nombre d'heures vendables, il faut récupérer, par exemple, une surveillance obligatoire des travaux. Qui va faire cela? L'O.A.Q.?

LE CHOEUR: À L'ORDRE, À L'ORDRE!...

LE RAPPORTEUR: À l'ordre... Nous y viendrons un peu plus tard.

J. BÉIQUE: La surveillance des travaux est un domaine

facile à vendre, pourtant! Qui prend la responsabilité des vices cachés? Le gouvernement?... Quand on pense que le salaire d'un agent d'immeuble sans compétence technique est de l'ordre de 5% du coût de vente!... Et pour quels risques?... À la séduction, il faut nécessairement ajouter la contrainte...

G. GÉRIN-LAJOIE: ...mais le jour où la loi imposera la responsabilité professionnelle sur la surveillance des travaux, ce seront probablement les ingénieurs qui vont récupérer ce marché!... La société a perdu la notion du «service»... L'architecte doit se recycler. Et qui aujourd'hui a l'argent?... L'industrie, qui investit dans la recherche de la nouveauté, de l'efficacité, du revenu... Les architectes doivent aller y vendre leurs idées, leur présence, leur matière. Au moins autant qu'aux gouvernements qui ne sont plus financièrement que des gestionnaires de déficits... Que l'on pense à la présence des architectes dans l'industrie italienne!... Ils sont partout et fort bien intégrés au système qui les sollicite!

LE RAPPORTEUR: Nervi et Fiat, Piano et Olivetti, Giugiaro et l'automobile...

Et le mobilier... Tiens, Giugiaro vient même de concevoir une nouvelle forme de «pasta»!...

G. GÉRIN-LAJOIE: Ici les architectes sont totalement absents de la sphère industrielle... Ce nouveau contexte et la révolution de la communication nous mettent en conflit avec ce concept de «grand oeuvre» qui nous poursuit. On se sert souvent de la référence à l'ancien comme d'un cataplasme...

LE CHOEUR: Grognements d'approbation et sourires inquiétants, chacun visant son exemple préféré...

J. BÉIQUE: Sans pouvoir, pas d'influence. Même aux États-Unis, et avec un programme généré par l'État, l'expérience de HUD au début des années 70 n'a pas réussi.

Et les codes de construction vétustes, qui se contredisent même assez souvent, bloquent très efficacement l'innovation...

G. GÉRIN-LAJOIE: ...mais leur imposition devient de plus en plus dispendieuse à cause de l'accumulation négative des composantes palliatives successives. Nous nous dirigeons nécessairement vers une nouvelle méthodologie basée sur un «system approach».

J. BÉIQUE: Il faut donc, en tant qu'architectes, voir à la mise sur pied d'un comité de revue et de simplification du code et à la nomination d'un ombudsman...

D. SIMARD: Pour permettre de statuer sur l'évaluation d'une performance réelle plutôt que sur l'imposition d'exigences virtuelles!



Guy Gérin-Lajoie:

«Il faudrait maintenant (...) donner une base de compréhension de l'architecture aux ingénieurs...»



Michel Bégin:

«Je vois d'abord une réforme de l'intérieur s'appuyant sur une reconnection éducation-technique.»



Rodrigue Paulin:

«Il faut redonner à l'architecte le pouvoir du maître-d'oeuvre!»

G. GÉRIN-LAJOIE: À l'inverse de ce qui existait à McGill, où les étudiants d'architecture débutaient leur cours en génie, je crois qu'il faudrait maintenant faire l'inverse et donner une base de compréhension de l'architecture aux ingénieurs...

LE CHOEUR: Silence général, (chacun se demandant comment orienter la discussion, vers l'Ordre ou vers l'École...)

M. BÉGIN: Je pense que le «mal» est d'abord en nous. Entre le «savoir» et le «faire», et la séparation qui s'est produite entre ces deux données essentielles dans les années 50, à partir d'un isolement dû en bonne part à la refonte structurelle de l'École, et à partir de laquelle, connaissance idéologique d'une part et connaissance technique de l'autre, s'opposent au lieu de se compléter par manque de contact (et/ou de tact?...).

Dans l'ordre, je vois d'abord une réforme de l'intérieur s'appuyant sur une reconnection éducation-technique, et sur une opération de revalorisation et d'interrogation sur le sens même de ce «savoir-faire»... Ensuite le réinvestissement du champ perdu et l'ouverture des frontières...

J. BÉIQUE: Dans l'Ordre je ne vois pas de contradiction entre la protection du public et la protection de l'architecture.

Il faut que la profession impose à l'Ordre de faire respecter les droits légaux essentiels à toute autre espérance.

M. DEMERS: ...mais là réside la difficulté de mise en oeuvre: l'Ordre n'a pas d'existence physique sinon celle que génère École et Pratique. Le dialogue est évidemment à réorienter vis-à-vis des deux instances pour mieux «conjuguer» le savoir et le faire: système de stages très encadrés, ateliers pratiques à frais partagés... Une école d'architecture nouvelle? À l'autre extrême, il y a également un discours à nourrir par les architectes vis-à-vis de l'Office des professions...

A. LAVIOLETTE: Pour en revenir à l'École n'y a-t-il pas une contradiction «nécessaire» entre la formation d'un «état d'esprit» requis et les précautions à prendre pour l'initier, et la «salissure» obligée que constitue la pratique dont, aux yeux de l'École, les diplômés auront bien le temps d'apprendre les embûches?...

S. TREMBLAY: ...ce qui donne des stagiaires non formés, automatiquement considérés comme du «cheap labor» parce qu'ils peuvent peu «produire» dans l'usine de l'extérieur, d'où le dur choc des attentes frustrées et l'insatisfaction qui en découle...

S. GIRARD: ...malgré la force potentielle trop peu intelligemment utilisée que représentent ces jeunes, qui sont, par définition, l'avenir et le plus sûr moteur d'évolution de la profession...

M. BÉGIN: Beau parallèle avec l'enseignement aéronautique et le pilotage!...

H. WALSH: ...ou la production parthénogénétique...

LE RAPPORTEUR: Et si l'on passait à l'autre extrême?...

R. PAULIN: La pratique est dans le marasme et tout le monde en convient. Seuls les arguments diffèrent quant aux causes de cette situation!... Moi je sais qu'il ne s'agit pas ici d'une question de compétence ou de talent. La preuve en est que notre situation géographique et sociale font de nous de véritables spécialistes du bâti par opposition à nos confrères plus fortunés d'ailleurs pour qui les contraintes du lieu ou des lois sont moindres... Spécialistes du bâti sinon de l'architecture, parce que, finalement sur ce plan, tout réside dans le volume et la qualité de la commande. Non dans le désir ou la capacité de l'architecte. Des maisons Alcan, des musées de ceci ou de cela ne sont pas pour l'instant des exemples probants à opposer à la pratique ordinaire parce que ce ne sont que des phénomènes rares, largement subventionnés par l'orgueil des initiateurs et sur lesquels l'architecte retenu n'a que le mérite de son propre talent à bien dépenser un budget bien dodu... S'il existait un consensus social et politique sur la qualité requise de la commande et sur la vocation sociale de l'Architecture, la notion de pouvoir décisionnel serait rendue à l'architecte. Ce n'est pas lui qui a perdu seul ce pouvoir. C'est la société, les intervenants périphériques et les structures gouvernementales qui l'ont sapé et grignoté... Les ingénieurs, ces aventuriers du domaine bâti (et des gouvernements?...) nous ont sur ce point damé le pion, en convertissant en valeurs quantitatives ordinaires notre vision qualitative supérieure...

Il faut redonner à l'architecte le pouvoir du maître d'oeuvre! La seule voie d'intervention que nous ayons passe obligatoirement par la notion de «projet» d'architecture et par l'application scrupuleuse, par nous et par les autres, de la loi des architectes.

R. BIANCHI: Oui, mais... Le plus important, le plus dramatique dans tout ce discours, c'est la perte de la logique du projet: l'espace et son utilisation; la clé qui permettrait de faire valoir aux décideurs, aux politiciens, au public le rôle de l'architecte, essentiel à la définition d'une véritable «qualité» de l'environnement, donc du cadre de vie... Or, dans une société de mangeurs de chips!?... Et qui voit en deux dimensions!...

G. GÉRIN-LAJOIE: Mais quel gabarit peut couvrir la pratique globale de l'architecte? Il remplit individuellement des rôles diversifiés selon qu'il fait affaire avec un particulier, un promoteur ou un gouvernement. Quel recours peut-il raisonnablement avoir lorsque le gouvernement ne suit pas, pour les hôpitaux par exemple, les tarifs ni le rôle établis pour le paiement des honoraires?...

C'est l'O.A.Q. qui devrait définir ces rôles; mais il n'y a guère de volonté politique à l'Ordre depuis le départ de Patrick Blouin... Avec un budget de 1 million \$ par année pourtant!... Évidemment la loi actuelle crée des obligations préalables et l'on peut se demander si même la proposition de restructuration va passer...

Mais tout est question de stratégie et de lucidité quant aux priorités. Peut-être faudrait-il envisager des associations plus larges par sphère d'activité...

J. BÉIQUE: Il faut passer aux actes!

Un scénario que me semble possible et souhaitable:

1. L'A.A.P.Q. doit disparaître (comme la Carthage de Caton l'Ancien!) Comment peut-on, en tant qu'architectes, justifier l'existence parallèle de deux organismes! Le Barreau, les notaires, les ingénieurs n'en ont pas parce qu'une telle dualité augmente les coûts et dilue les objectifs!...

2. La définition du «geste restreint» de l'architecte doit être élargie: la signature des plans pour permis de construire est insuffisante. Il faut faire reconnaître la nécessité du «dossier complet» de services.

3. L'utilisation idéalisée de la «séduction» est insuffisante. Il faut y ajouter la «contrainte» légale, l'obligation statutaire de faire appel à nos services.

G. GÉRIN-LAJOIE: Il est ironique dans ce contexte de considérer que le rôle de l'architecte est de plus en plus complexe et lourd quant à une responsabilité professionnelle ridiculement accrue, en comparaison de l'inconscience des gouvernements et des grands intervenants qui le pressurent jusqu'à l'étouffement! Mais les architectes n'en parlent pas ouvertement et il est donc difficile de réagir individuellement vis-à-vis de tous nos Big Brothers!

R. BIANCHI: Est-on seulement assez payé pour se crever?...

LE RAPPORTEUR: ...au profit d'une justice distributive de fast-food socio-culturelle!? Qui a apposé et opposé aux associations professionnelles traditionnelles, par méfiance et peut-être à raison, des sous-ordres d'activistes mercantiles qui parcellisent et médiocrisent plus



Robert Bianchi:

Le plus important, le plus dramatique dans tout ce discours, c'est la perte de la logique du projet.



Sylvie Tremblay:

Si la profession acceptait à tout le moins de faire sa part.



Sylvie Girard:

Pendant qu'en plus les architectes se détruisent aimablement entre eux!...

souvent qu'autrement le «projet social» des professions dont elles savent les bases et donc les vocations!...

S. GIRARD: ...pendant qu'en plus les architectes se détruisent aimablement entre eux!...

D. SIMARD: Ne pouvant plus être à la remorque d'un système «réconfortant» et ne pouvant plus se percevoir comme un «bloc» à cause de la diversification et du petit nombre qui centrifugent la profession, ne devrait-on pas justement accepter que le rôle traditionnel a changé, assumer ces différences entre spécialistes, promoteurs, praticiens et enseignants, et vaincre l'isolement individuel et collectif par l'acceptation même de cette diversité. En fait, baser nos rapports futurs sur la consultation interne plutôt que sur la compétition?... Sur l'esprit de corps. Et arrêter de prétendre artificiellement que nous pratiquons un «art d'élite» alors que notre seule chance réside dans l'ouverture vers un «art social»? Pour assurer l'accessibilité à un champ élargi, travaillons par infiltration, rendons-nous indispensables (donc identifions les postes à créer), imposons agressivement et positivement nos connaissances et notre valeur intrinsèque, refusons-nous et dénonçons collectivement les concours non-payés et autres médiocrités auxquelles nous soumettent les intervenants extérieurs...

M. BÉGIN: Admettons donc en effet que la base de toute société sédentaire est l'habitat, et que celui-ci dans les faits correspond au secteur qui nous échappe! L'A.P.C.H.Q. prend toute cette place!...

S. TREMBLAY: Mais s'il est acceptable de considérer en théorie qu'une maison de moins de 100 000 \$ a peu d'incidence sur le paysage, que dire de la banlieue comme telle, conglomérat de concessions et de médiocrités?... Aberrant et bien réel!

M. BÉGIN: Le besoin collectif d'une plus grande qualité du cadre de vie pour la collectivité, comme le besoin individuel d'heures de travail pour l'architecte, passent

par l'habitat. Cela demande une concertation entre les actions collectives et les actions individuelles: cliniques, conférences, inspection obligatoire, promotion, construction...

J. BÉIQUE: J'en reviens à ce besoin, à cette obligation de l'agressivité. Il faut élargir la base de cet ancien «cénacle» ridicule: une seule association et pour tous les architectes, qui regroupera les étudiants, les stagiaires, les enseignants, les fonctionnaires, les praticiens dans un même «corpus» et selon des catégories de cotisation établies d'après les services fournis.

S. TREMBLAY: Je crois que la conjoncture se prêterait à ces désirs si la profession acceptait à tout le moins de faire sa part. Au moins à Montréal puisque la ville se prépare à réviser sa charte.

Je pense particulièrement à la surveillance obligatoire, aux certificats de conformité requis pour les permis d'occupation, à la révision des codes et à leur réunion en un seul document, à la clause limitative du 100 000 \$... Pour assurer un pouvoir légal à l'exercice du métier.

M. BÉGIN: Je suis toujours surpris à ce sujet de voir à quel point notre enseignement, tout comme celui que reçoivent les ingénieurs, est dissocié de ces réalités plus abstraites de la planification de l'aménagement!... Pierre Morency, ancien directeur de l'École d'Architecture, fort décrié d'ailleurs à l'époque, avait proposé avec patience et entêtement la création d'un Institut de Planisme pour remembrer le «faire sur plan» et le «faire construire»!... Pourquoi ne pas relancer cette idée et s'approprier autrement que par l'expérience du hasard cette dimension majeure de la discipline?

M. DEMERS: Vers une politique de l'Architecture... Une Corporation de Planisme contrôlant raisonnablement le processus du design parce qu'elle regrouperait toutes les professions et les métiers rattachés au domaine du

bâti?... La chose n'est pas étrangère à l'Ordre dont je dois quand même prendre la défense! L'Office des professions a été saisi de ce regroupement envisagé mais il faut compter sur l'agressivité de certains autres intervenants, pour ne pas mentionner les technologues... Concrètement, la réalité collective, s'est transmutée dans un contexte qui a évolué sans nous.

Il va falloir ne compter que sur nous-mêmes et notre rôle de globalisateur de la logique du «projet» pour consolider, autour d'un tronc commun, l'amont et l'aval de la démarche.

G. GÉRIN-LAJOIE: ... ce qui ramène à l'industrie et à l'obligation absolue d'y intégrer notre action pour compenser des absences plus difficilement récupérables à d'autres niveaux décisionnels. L'apprentissage de méthodes nouvelles d'administration financière et de contrôles de performance sont essentielles à nos prétentions de conserver le «globalisme» dont nous parlons et la crédibilité que nous perdons. L'architecte, confronté à la problématique actuelle (privatisation des structures gouvernementales, infiltration des «designers» de toutes catégories, germination des promoteurs, complexification technologique des grands projets, implication d'intermédiaires de gérance ou de gestion quand ce n'est de marketing socio-énergétique!!), peut-il encore prétendre «faire» de l'Architecture?... Il est confronté à un besoin absolu et impératif de «s'exposer»!

La population, la société avance sans doute sans règles du jeu, mais la profession n'y répondra sûrement pas en restant arrêtée sur ses propres règles!

Les ingénieurs se sont incorporés... Et nous?

R. PAULIN: ...et si la présente table ronde ne servait qu'à émettre un message à l'Ordre? Peut-être, déjà!... L'impression que nous avons que le Livre Blanc est devenu manuscrit de la Mer Morte, que l'Ordre nous déçoit par



Madeleine Demers:
ARQ doit être un lieu de débats.



Diane Simard:
L'image de l'architecte est à refaire...



Pierre Boyer-Mercier:
Ouvrir le débat à la critique entre bureaux?...

son conservatisme latent de fossoyeur de nous-mêmes qui défend plus (par manque d'ouverture ou par manque d'appui?) les intérêts particuliers que les avantages collectifs, que la continuité en semble exclue, que la défense courageuse ou simplement décente de nos prérogatives y est pour le moins fort courtoise (les installations olympiques, le grand maître et le grand maire!!...) et que les congrès ne sont que le thermomètre du climat qui y règne...

Va-t-il falloir le noyauter malgré lui? Je me souviens, il y a quelques années, d'une levée de boucliers!... Contre un programme!... Le premier peut-être à être publiquement présenté comme une politique de groupe! Incroyable!...

M. DEMERS: L'O.A.Q. a besoin de tels «feed-backs». Mais déjà l'on a pensé à un Comité de valorisation pour le prochain congrès... Il est vrai cependant que l'Ordre ne peut en ce temps devenir un lieu de débat architectural... Mais un lieu d'infiltration, nécessairement. Et comme toujours...

LE RAPPORTEUR (qui s'excite!): Une seule solution réaliste alors?

- Un président avec un programme et une plate-forme électorale, avec des candidats qui adhèrent à quelque chose de plus consistant que leurs élans plus ou moins collectifs...

- Un salaire décent pour un porte-parole à plein temps de la profession...

- ...et une politique d'action qui corresponde dans les faits au programme.

P. MERCIER: (qui arrive soudain d'Italie): ARQ se prêterait volontiers à un comité d'orientation et de prospective...

D. SIMARD: Le danger des créneaux s'oppose-t-il véritablement à l'ouverture?...

G. GÉRIN-LAJOIE: L'industrie, l'industrie...

P. MERCIER: ...ARQ serait intéressé à mettre au point des fiches techniques...

D. SIMARD: ...et une activité de dépistage et d'exploration pour entretenir une chronique d'actualité, produire des articles sur les structures municipales, gouvernementales?...

G. GÉRIN-LAJOIE: ...et que connaissons-nous des travaux de recherche effectués dans les universités?...

S. TREMBLAY: ...si ARQ n'y est pas distribué!...

G. GÉRIN-LAJOIE: ...alors que nous pourrions sûrement collectivement profiter des expériences individuelles sur place et à l'étranger des chercheurs...

S. GIRARD: ...de ces centres... et des jeunes...

R. PAULIN: ...qui pourraient effectivement, par le biais de contrats de recherche, compenser pour le quotidien d'une pratique esclave de son lieu de travail et assurer ce contact organique essentiel qui nous manque!...

H. WALSH: ...et ouvrir ce petit cénacle de rédacteurs...

LE CHOEUR: PITIÉ, PITIÉ!...

G. GÉRIN-LAJOIE: Plutôt que de disséminer les efforts et de laisser aux seules universités le soin de se charger, comme Parizel, d'un groupuscule de recherche, ou faire comme Laval qui boude la recherche appliquée, il faudrait plutôt penser à une Fondation axée sur la démarche de création comme sur la démarche de recherche technique, appuyées par des financiers des deux secteurs, et dont les buts et les approches seraient pratiques, évidents et exemplaires...

M. DEMERS: ...pour générer une meilleure commande par le biais d'exemples patents.

D. SIMARD: Et donner comme contrepartie à l'infiltration politique de l'O.A.Q., une infiltration technique de même nature, pour l'architecture, que ce que font déjà les instituts de recherche en génie... Mais pour revenir à l'A.A.P.P.Q?...

Ne défend-elle pas nos honoraires? N'y aurait-il pas avantage à conserver, (en dynamique d'opposition?...) un comité O.A.Q.-AAPPQ pour débattre justement de

ce rapport ambigu code – responsabilités – revenus?...

G. GÉRIN-LAJOIE: Pour avoir participé à certains comités d'honoraires pour hôpitaux, je peux vous dire que ce que nous avons coutume de considérer comme un droit paraît aux yeux d'autres personnes être des privilèges, et que «nos» privilèges font peu de poids pour ces personnes...

P. MERCIER: (avec un léger accent méditerranéen): ...et un bureau de soumissions pour architectes comme la confrérie des architectes espagnols?...

LE CHOEUR: PITIÉ, PITIÉ!

P. MERCIER: (avec aplomb): Et ARQ?

M. DEMERS: ARQ doit être lieu de débat... Nous n'en avons pas d'autre qui soit public et accessible à tous. Pourquoi n'y aurait-il pas un forum ARQ pendant le congrès?...

R. PAULIN: ...et «monter» des choses. Pour se faire plaisir collectivement...

P. MERCIER: ...et ouvrir le débat à la critique entre bureaux?...

S. TREMBLAY: ...pourquoi ne pas utiliser la salle destinée aux projets futurs à la caserne d'Youville?...

M. BÉGIN: ...et ne pas s'engager dans cette critique essentielle et approfondie où ARQ devrait inclure les contraintes de coûts et d'échéancier au même titre que les critères plastiques, et impliquer les donneurs d'ouvrage au même titre que les architectes?...

LE CHOEUR: LA BIÈRE, LA BIÈRE!...

Fin de l'épisode.

PRATIQUES ET PRATIQUANTS

PIERRE BOYER-MERCIER

Pendant cette année de célébration, dans ARQ, de la pratique de l'architecture, nous nous sommes fixés pour objectif de rencontrer des praticiens et d'exposer quelques formes de pratique au Québec: un exercice qui nous a permis de mieux en apprécier les qualités sinon les vertus, tout aussi bien que de noter les épreuves qui les rendent méritoires. La table ronde qui précède notre propos en est une illustration probante et si la difficulté doit rester partie intégrante de l'évaluation de l'excellence de la pratique, les modalités de cette pratique pourraient y gagner à subir quelques redressements. Nous n'élaborerons pas davantage sur un sujet qui pourrait faire l'objet d'interminables discussions et peut-être d'une prochaine édition!

Les architectes, malgré certains regroupements, persistent à s'isoler les uns des autres et leurs ressources profondes restent trop souvent enfouies dans le silence et la solitude de leur pratique. À quelques exceptions près, le rayonnement de leurs énergies demeure investi à la défense de leur individualité ou de leur survie, comme nous le disions précédemment, menacées par les remises en question quotidiennes sur la valeur réelle de la profession. Pour comble des comble, nous devons parfois la défendre devant une opinion publique sinon ignorante, trop souvent intolérante.

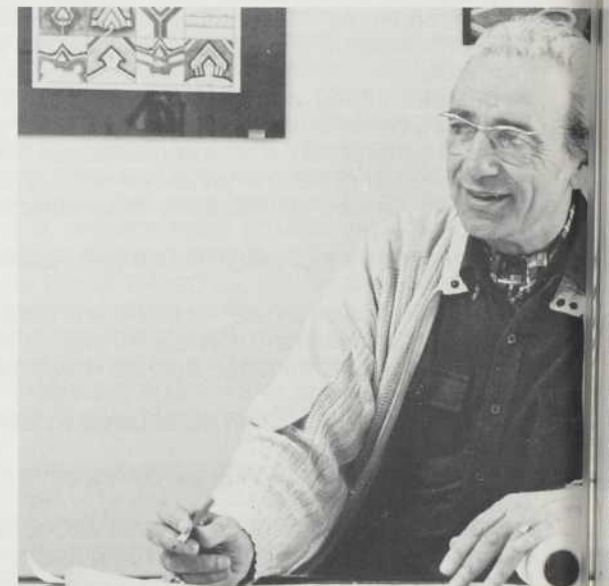
Ainsi la complexité de la pratique contemporaine, amplifiée par la multiplicité des interventions extérieures, ne facilite pas toujours la profondeur conceptuelle escomptée. S'il est paradoxal néanmoins de prôner l'individualité, le talon d'Achille de la profession dans son ensemble, elle peut s'avérer, aussi, la condition essentielle d'une forte direction de projet.

Si l'architecte contemporain est, malgré tout et malgré son individualité, bien conditionné au travail d'équipe et à son orchestration, on ne peut que s'étonner de son exclusion du processus de la commande qui constitue la pierre angulaire du succès d'une réalisation. L'opposition culturellement consacrée des deux archétypes d'esprits, l'intuitif (romantique, créateur) et le cérébral (classique, organisateur) demeurerait-elle encore l'ultime justification de notre désengagement du processus complet de la réalisation? Un architecte, tel qu'il est éduqué aujourd'hui, est-il susceptible à la fois d'élévation spirituelle et de bon négoce? Il est à se demander si nous ne recherchons pas toujours, dans nos institutions d'enseignement, nos lettres de noblesse, si fièrement acquises depuis la renaissance et qui font de nous, au royaume de la construction, que de pauvres princes consorts!

La pratique traditionnelle tient le coup tant bien que mal, les plus inspirés la transformant sans s'en contenter inconditionnellement. Ils gardent un oeil critique sur leur production et sur celle, suraffichée, des idéologues ou des représentants qui retiennent la faveur des éditeurs. De sérieux praticiens ont tout de même abandonné leurs prétentions conceptuelles en faveur d'une «bonne» pratique, d'une pratique populaire, face aux idées commercialisables et souvent superficielles qui inondent nos revues d'architecture. D'autres s'en servent comme d'une bonne porte de sortie ou ne sont tout simplement pas de la partie.

Qui donc à la fin sont les juges suprêmes de nos oeuvres? Les utilisateurs ou les critiques? Les opinions sont partagées, nous n'en sortirons pas. Nous ne pouvons que déclarer notre admiration pour ceux qui pratiquent l'architecture sur les deux plans.

Nous avons rencontré d'une part Eva Vecsei et André Vecsei, d'autre part Dan Hanganu. Les premiers représentent les praticiens traditionnels critiques et engagés dont nous parlions plus haut. Le second, aussi critique et engagé, représente à la fois le praticien traditionnel et celui de la promotion, c'est-à-dire de l'engagement dans tout le processus... enfin, nous verrons ce qu'il en pense!



ÉVA VECSEI ET ANDRÉ VECSEI

Peu d'architectes peuvent partager aussi intimement leurs aspirations ou entretenir leur passion mutuelle pour l'architecture comme Eva Vecsei et André Vecsei. Ce couple d'origine hongroise a été éduqué et initié à la pratique de la profession à Budapest, et se sont établis au Québec vers la fin des années cinquante. Collaborateurs chez ARCOP à leur début, ils se sont associés indépendamment l'un de l'autre quelques années plus tard à différents architectes pour finalement établir leur propre société en 1984: Vecsei architectes. Auteurs de plusieurs réalisations qui ont mérité prix et nominations, tantôt critiques, conférenciers ou encore enseignants, tantôt praticiens, la valeur de leur contribution architecturale au Québec est d'ores et déjà reconnue.

L'intérêt suscité par ces architectes de formation et de pratique traditionnelles vient de leur refus d'abdication idéologique devant la contrainte. L'appellation «traditionnelle» n'a pas ici de connotation péjorative, elle s'inscrit plutôt à la suite de l'introduction que j'ai moi-même formulée au début de cet article:

Eva et André Vecsei sont des architectes dont les services sont réservés à titre de consultants. Si beaucoup d'architectes deviennent aujourd'hui des bâtisseurs ou des promoteurs, sans pour autant être des «profanateurs», la majorité des praticiens demeurent dévoués à leur héritage de consultants. Non plus faut-il affubler le praticien traditionnel du costume du rêveur ou du contemplatif. Eva et André Vecsei ont construit, ont géré de grands projets et ont orchestré d'importantes équipes à cette fin. Ils ont aussi et surtout conservé leur sensibilité et leur volonté architecturales. Eva et André Vecsei proclament un modernisme sensible: le volume moderne anonyme se fragmente pour proposer des composantes plus individualisées, à l'échelle de l'homme ou de l'occupant; la rigueur de l'espace moderne s'empreint d'étonnement, d'imprévisible séquentiel comme celui qu'ils ont découvert dans les villes médiévales de la Grèce qu'ils ont visitées ensemble. Asymétrie, désordre, échelles, lumières, textures font partie de leur vocabulaire sensoriel. Leur idéologie, sans préconceptions, s'inspire de «l'éclectisme contextuel», c'est-à-dire d'une volonté d'assimiler ou d'abstraire par la mémoire les caractères essentiels du milieu d'intervention. Une forme d'éclectisme qui active la création au détriment de la répétition imitative. Ce passage de la mémoire des lieux, de l'historicité à la création architecturale s'inscrit dans la diversité des montages visuels individualisés qui composent la mosaïque urbaine.

Eva Vecsei: «L'architecture, pour moi, n'est surtout pas statique. C'est une expression de l'activité humaine vivante, en transformation continue; bref en évolution constante.

Alors qu'il y a 20 ans ma conception de l'intervention architecturale ne se réalisait qu'au moyen de projets monumentaux, aujourd'hui je recherche un design plus contextuel. Les bâtiments naissent du profil de la rue, s'intègrent au contour du milieu urbain ou naturel, suivant le modèle des cités médiévales. De plus, répétition et uniformisation, si communs dans nos cités contemporaines, ne sont pas acceptables. Aussi nous recherchons l'expression de l'individualité de chaque unité de façade. C'est cette conception que nous essayons d'ex-

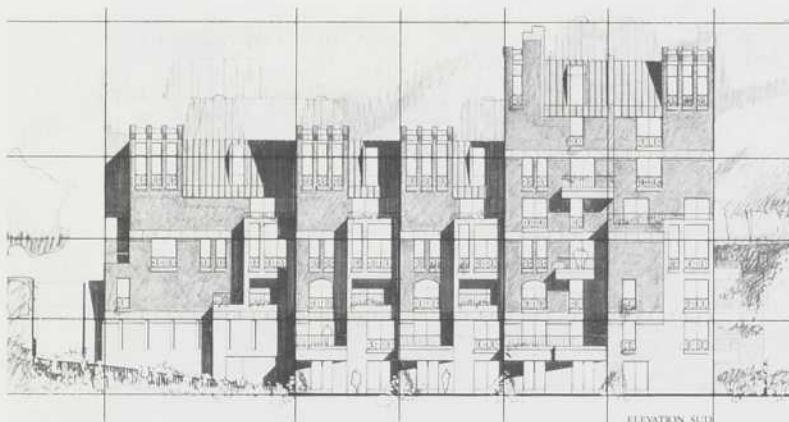
primer dans le projet «Cours Cedar», où nous avons réinterprété les cours privées anglaises qui depuis des siècles sont des havres pittoresques de tranquillité, façonnées par chaque propriétaire.»

André Vecsei, auteur d'une conférence intitulée «Les sept péchés capitaux du post-modernisme», dans laquelle il dénonce le mouvement, répondait à la question qui lui était posée: quelles sont, à votre avis, les plus grandes réalisations des deux derniers siècles? «Presque toutes les églises rurales construites, avant la première guerre mondiale. Les charpentiers-constructeurs, poursuivait-il, souvent sans l'intervention de l'architecte, bâtissaient, façonnaient, assemblaient les structures de bois de ces temples selon la nature du matériau et selon les exigences structurales (hauteur et longueur de portée). L'ornementation, que Louis Kahn a appelé «épi-

sode de décoration», était invariablement située aux jonctions structurales et les éléments décoratifs étaient inhérents à la nature et aux restrictions du matériau.»

«Tout ceci contraste avec le pseudo néo-classicisme de l'architecture post-moderne par laquelle on tente de retrouver une imagerie nostalgique. Ainsi la planche de gypse remplace le plâtre, l'arche est construite de gypse et contreplaqué, la voûte de brique est suspendue à une poutre d'acier dissimulée, les fausses colonnes ne possèdent qu'une fonction décorative et les catalogues fournissent des moulures imitant le plâtre.»

Rejet de l'imitation et des règles du classicisme, une sensibilité contextuelle et visuelle, une expression individualiste mais généreuse pour l'humain, un goût pour l'exotisme, l'inattendu, définissent (Quillet) ces architectes comme des romantiques.



Project cours Cedar: chaque unité est identifiable de l'extérieur.

DISCUSSIONS AUTOUR D'UN PRÉTEXTE

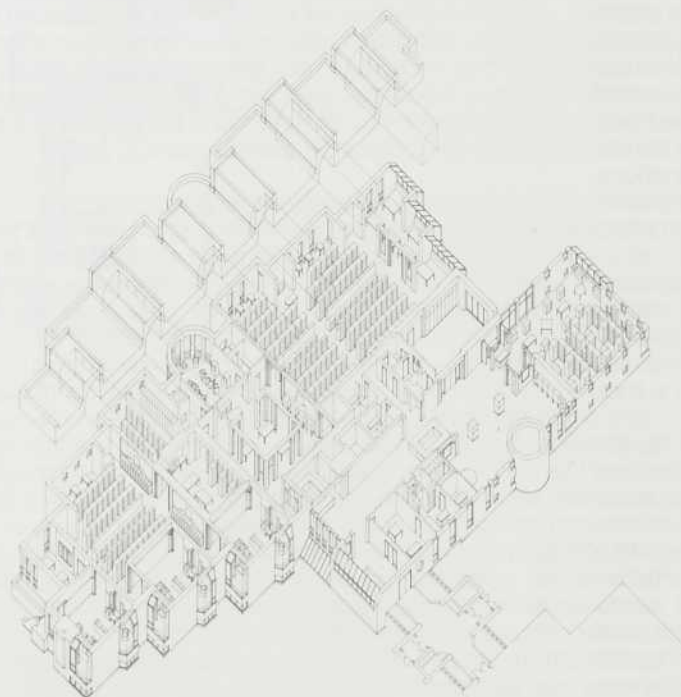
Pendant qu'André Vecsei divertit notre attention sur la flexibilité des structures permettant une planification plus libre du plancher - un concept bien moderniste s'il en est un - il importe de noter la diversité d'espaces internes que les murs et fenestrations périphériques permettent d'organiser. La rigueur du rationalisme moderne n'empêchant pas les considérations humanistes, la vraie flexibilité de cet espace vient de sa double échelle tout aussi adaptable à un individu seul dans un espace ouvert (**isométrique A**) qu'à des regroupements dans les espaces divisés (**isométrique B**). Dans le premier cas, les références spatiales (fenestrations, murs et puits de lumières) demeurent les mêmes que dans le second cas.

Dénonciateur du «post-modernisme», nous avons confronté André Vecsei sur ses intentions architecturales à l'extérieur du bâtiment. L'invention d'un «prétexte» pour accentuer l'entrée principale du bâtiment par une tour vient d'un besoin d'association du traitement architectural à une symbolique (**dessins 1 et 2**). Est-elle plus justifiable dans sa «fonction» signalétique qu'un petit chapeau décoratif? Là, nous en sommes à l'affrontement des définitions. Le symbolisme et le monumentalisme (pour animer la fierté civique des citoyens) ne sont-ils pas des proclamations des tenants du post-modernisme? Pour André Vecsei, la prétention purement rationnelle du mouvement moderne tout aussi bien que sa glorification de la «machine» demeurent des contre-vérités. Les maîtres à penser et les précurseurs du mouvement ont utilisé tout aussi bien que leurs prédécesseurs la métaphore architecturale. À preuve, Notre-Dame de Rompchamp de Le Corbusier n'a-t-elle pas les attributs d'un vaisseau? L'aéroport de New-York de Eero Saarinen n'a-t-il pas ceux d'un oiseau géant? Et les structures d'un Félix Candela ne symbolisent-elles pas l'élévation mystique? Le modernisme regorge de ces exemples qui ne sont pas exclusifs à des mouvements en particulier mais sont plutôt universels. Et cette volonté «d'harmonisation» avec le contexte urbain (**sketch 3**) ne tient-il pas, lui, du même dessein «d'enchaînement urbain» si particulier au classicisme? (Ce dont se sont détachés les pionniers du mouvement moderne au 19e siècle en affirmant le caractère distinctif du bâtiment - la sphère de Boullé demeurant l'ultime forme non intégrable).

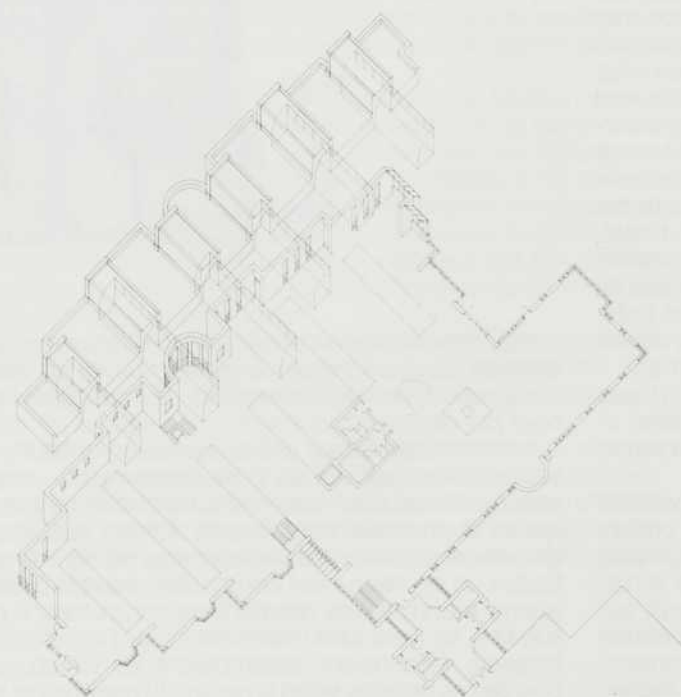
Il est tout aussi arbitraire, reprend-il, de prétendre que le mouvement moderne n'est qu'insensibilité et insouciance contextuelle. Un des grands architectes de ce mouvement, Alvar Aalto, pour n'en nommer qu'un, fut reconnu pour son «régionalisme» et pour son humanisme. Devant une société qui appréhendait l'extinction des caractéristiques régionales devant l'industrialisation, la standardisation et la production en masse, Aalto a répondu par une forte affection, dans son oeuvre, pour les traditions scandinaves. Et que dire, pour n'en citer qu'un autre, de Frank Lloyd Wright et de son contextualisme?

Les écoles de pensée sont intercommunicantes et rares sont les mouvements, même le Gothique et le Moderne, reconnus pour être révolutionnaires, qui peuvent prétendre à une pureté dogmatique. Le projet et les idées de André Vecsei et d'Éva Vecsei viennent le confirmer.

PROJET: NOUVEL HÔTEL DE VILLE ET BIBLIOTHÈQUE
POUR LA CITÉ DE CÔTE-ST-LUC PROJET RÉALISÉ
CHEZ ROSEN, CARUSO, VECSEI, ARCHITECTES



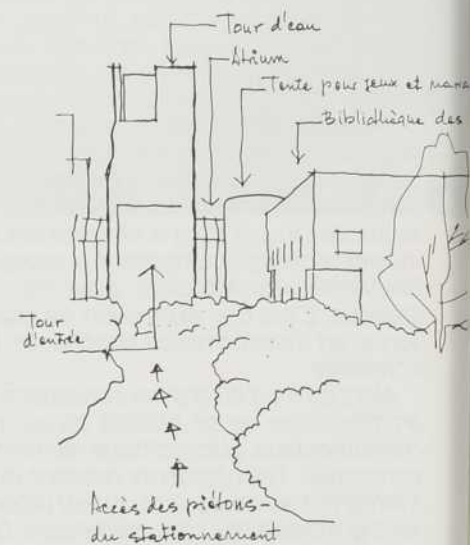
1. Isométrique A



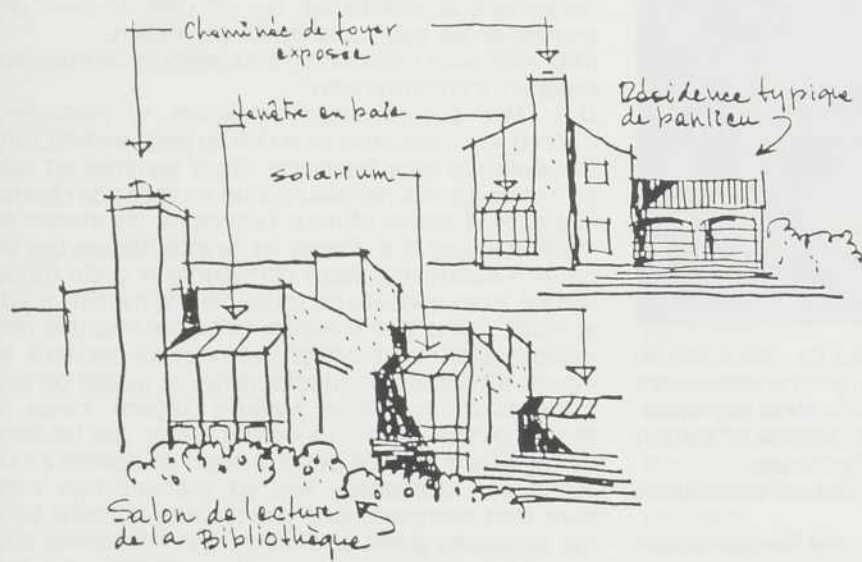
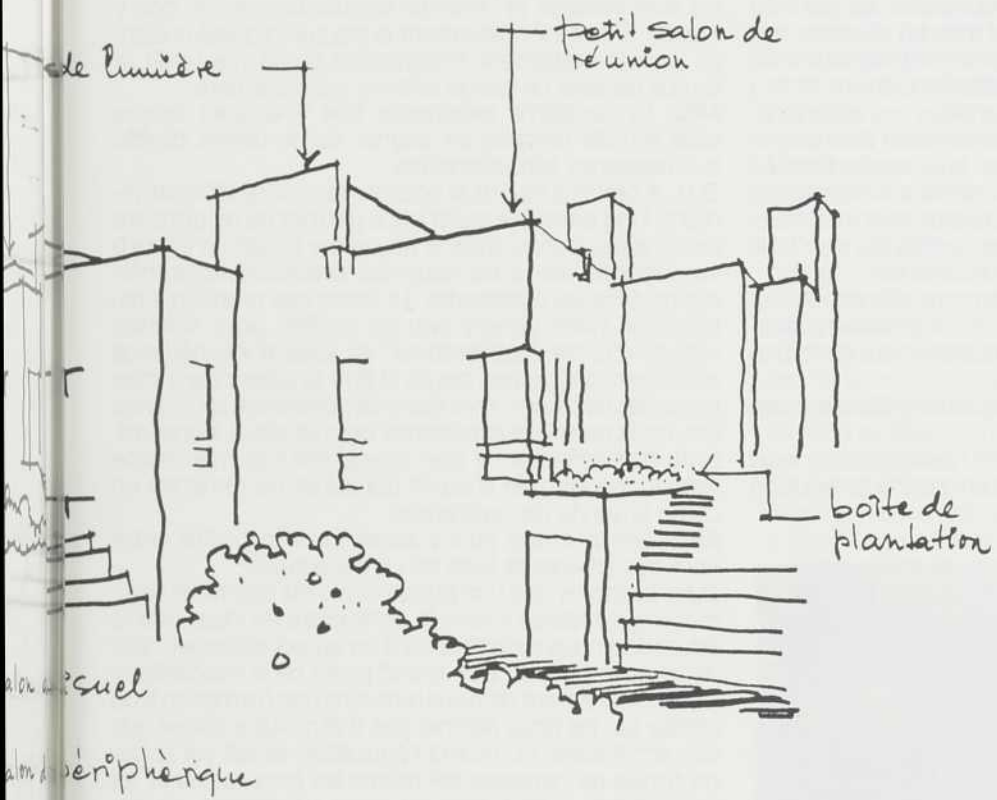
2. Isométrique B



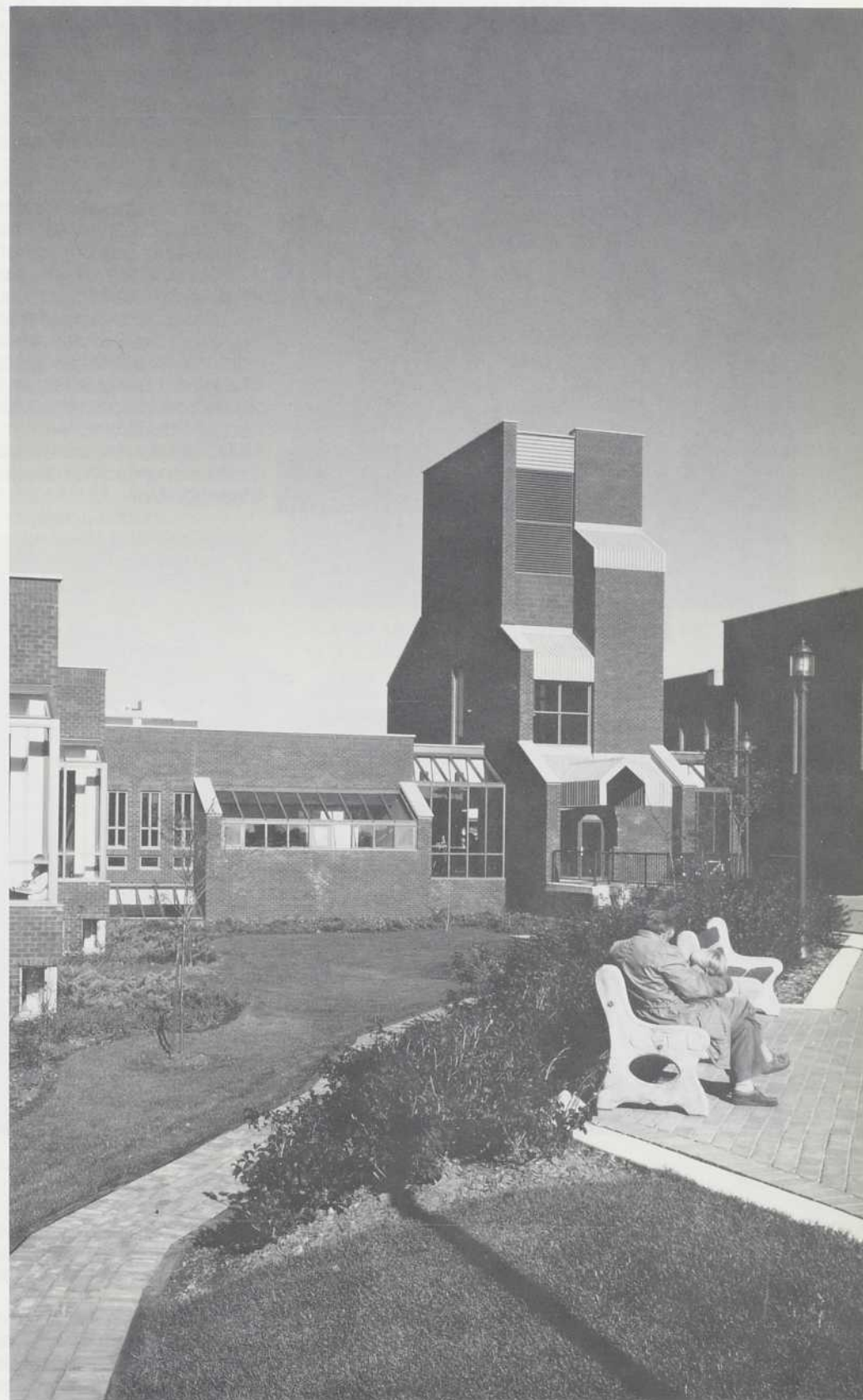
3. Dessin 1



4. Dessin 2



5. Sketch 3



6. Vue de la tour et extérieur du bâtiment.

DAN HANGANU



LA PRATIQUE D'UNE CONSCIENCE DIVISÉE

Une minorité d'architectes ont tenté l'expérience du geste intégral en architecture, du geste qui part du concept premier du projet et qui franchit chacune des étapes de la réalisation. L'entreprise de promotion de Dan Hanganu, mise sur pied à cette fin (Danurb Inc.), a construit au cours des dernières années une série d'habitations à l'Île-des-Soeurs et dans la petite Bourgogne au sud de Montréal. Les objectifs qu'il s'était fixés lui permettaient d'espérer, dans un geste autonome, de jouir d'une plus grande latitude créatrice et naturellement, aussi d'espérer réaliser les profits qu'une telle entreprise pouvait légitimement escompter.

Les mécanismes de la réalisation sont complexes: acquisition des terrains, obtention du financement, études de faisabilité, autant de démarches qui sont peu familières aux architectes.

De son propre aveu, Dan Hanganu s'y était engagé un peu témérairement.

ARQ: Quelles étaient vos intentions réelles lorsque vous avez pris la décision de vous lancer dans la promotion immobilière?

pouvoir jouir d'une liberté d'action, elle vaut ce que le temps permet d'en faire: l'expérience d'entrepreneur est asservissante et l'énergie constante que l'on doit y investir prend inévitablement le pas sur l'activité créatrice. J'avais nettement l'impression qu'on me volait le temps de faire ce que je désirais vraiment faire.

ARQ: La deuxième expérience que vous avez tentée vous a-t-elle permise de gagner sur le temps dévolu aux besognes administratives.

D.H.: A certains égards je pourrais répondre affirmativement. Une première expérience permet de reconnaître certains raccourcis, mais le deuxième projet de Danurb Inc. donnait lieu à de nouvelles préoccupations, non moins difficiles à résoudre. La vente des premières habitations ayant généré peu de profits, pour diverses raisons d'ordre "architectural" et aussi d'inexpérience administrative, je me devais d'être prudent dans mes nouvelles décisions: mes élans de générosité spontanée lors de la première expérience ont fait place à une attitude plus réfléchie, si bien que je me suis moi-même refusé une latitude d'esprit qui aurait pu remettre en cause la survie de l'entreprise.

ARQ: Est-ce à dire qu'il y aurait incompatibilité entre faire des affaires et faire de l'architecture?

D.H.: Le moins que l'on puisse dire c'est que nous sommes mal préparés à faire le pont entre les deux. Notre éducation nous désintéresse d'un aspect essentiel, celui de la réalisation, au trop grand profit de la conceptualisation. Autrement dit nous recevons une formation trop élitiste qui ne nous permet pas d'être autre chose que des architectes. Et, quand l'éducation se fait sur le tas, on risque de ramasser soi-même les pots cassés et les désillusions. Il faut être en pleine possession de ses moyens pour réussir par soi-même une oeuvre architecturale qui soit aussi une bonne affaire. Les objectifs du promoteur se situent sur un tout autre plan et les moyens qu'il entrevoit pour les atteindre sont d'un tout autre ordre. Nous, nous avons une énorme responsabilité en tant qu'architectes, qui est celle de créer des espaces de vie pour une société particulière.

ARQ: Avez-vous l'intention d'entreprendre de nouvelles expériences en promotion?

D.H.: Mes préoccupations majeures se rapportent d'abord à l'architecture, et le défi du geste architectural demeure des plus fascinants. Nous sommes en tant qu'architectes les narrateurs d'un moment de l'humanité dans le temps et nous façonnons ces masses de matériaux pour leur donner les caractéristiques des sociétés d'aujourd'hui. Nous perpétons le geste fondamental. Nous érigeons du sol un bloc de matière, solide et lourd, j'aime bien d'ailleurs qu'on me dise que mes maisons sont "bien assises", et nous lui donnons au moyen d'insertions contemporaines sa qualité contextuelle comme le font par exemple Gregotti, Scarpa, Siriani et même Botta. J'utilise des câbles, des boulons, des profilés d'acier un peu à la façon de Fioritori à l'italienne, avec délicatesse, avec art, même si mes insertions sont exprimées avec une certaine brutalité. Vous me demandez après ce discours si je m'intéresse toujours à la promotion? Eh bien!, je ne sais pas, peut-être dans d'autres conditions. Je n'ai pas encore la réponse à cette question.



D.H.: La perspective la plus séduisante était celle du contrôle intégral du projet, c'est-à-dire l'établissement de tous les paramètres en fonction du choix de l'emplacement, de la caractérisation de la clientèle et surtout celle de l'auto-détermination architecturale.

ARQ: L'expérience laissait présager une certaine liberté d'action...

D.H.: Il faut bien s'entendre sur le terme liberté d'action. S'il s'agit de l'affranchissement des modes commerciaux en promotion immobilière, et du libre choix des intentions architecturales, l'entreprise le permet. De là à

LES MATÉRIAUX POUR LA VILLE

L'actuel débat sur les places publiques et les centres-villes est né dans les années soixante autour de la revendication du "droit à la ville". Noble et grand principe qui n'aurait pas suffi à lui seul à soulever l'intérêt financier et la sollicitude politique dont bénéficient aujourd'hui nos cités.

Il a fallu que, dans le même temps, nous passions de la manufacture à la salle des ordinateurs, de l'ère du plastique à celle des images pour que les règles du jeu urbain soient renversées.

Désormais, le coeur chaud des villes redevenait vital, non plus en tant que lieu d'un droit collectif, mais en tant que Cité-Interdite réservée aux intrigues et aux plaisirs d'un nouveau mandarinat.

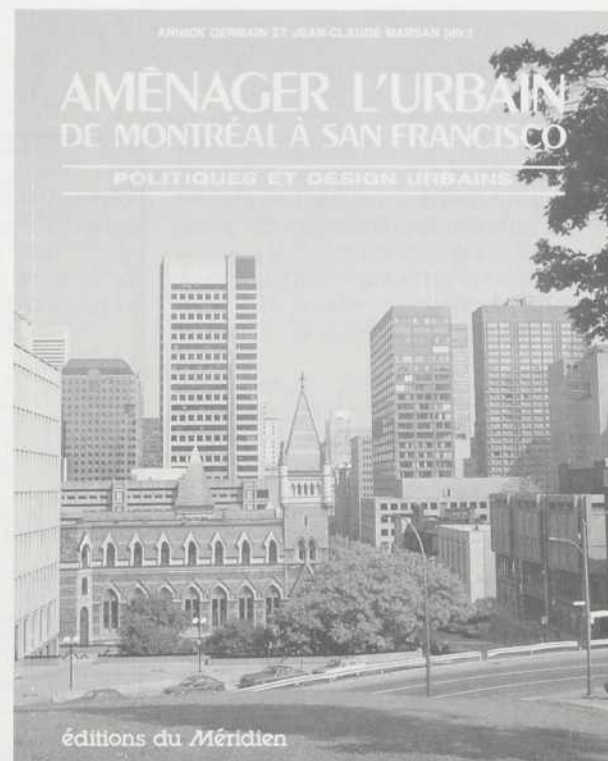
Il importait donc d'évaluer cette "renaissance" urbaine, de la nommer, de la gérer. C'est la tâche à laquelle se sont attaquées les conférences de l'Hydro-Québec en 1985 et 1986. Annick Germain et Jean-Claude Marsan qui ont organisé ces conférences avec une équipe de l'Université de Montréal viennent d'en publier conjointement un recueil intitulé "Aménager l'urbain de Montréal à San Francisco: politiques et design urbains".

Cet ouvrage mérite, il me semble, une large diffusion publique, notamment auprès des professionnels de l'aménagement. Les conférences qu'il rassemble viennent d'horizons et de pratiques fort divers et sont regroupés en quatre parties: analyse et diagnostic, design urbain et politiques d'urbanisme, questions...de places, questions...de politique. Et, d'emblée, le texte de Jean-Claude Marsan qui constitue à lui seul la première partie nous donne le fil conducteur de l'ensemble, à savoir Montréal et son évolution récente. Ainsi, on lira "Aménager l'urbain"... comme une suite logique à la démarche entreprise avec "Montréal en évolution".

Montréal est en effet à la croisée des chemins. L'ère Drapeau, assez décevante en général aura du moins vu se constituer des groupes d'action préoccupés par l'aspect présent et futur de la ville. Pour ces groupes, le mandat de l'administration Doré s'ouvre sous le signe de l'espoir mais aussi de l'exigence et de la vigilance. Dans un tel contexte, deux des conférences publiées m'apparaissent en particulier comme des références obligées dans tout débat futur. Il s'agit de celle d'Oriol Bohigas et de Manuel Castells.

Architecte et urbaniste catalan, Bohigas décrit son expérience de directeur de la Délégation à l'Urbanisme de la ville de Barcelone, c'est-à-dire celle d'un aménagement ponctuel, orienté vers la qualité et les réalisations concrètes, en opposition totale avec les traditionnels plans-directeurs universels, essentiellement techniques, qui servent de fondement (et d'alibi) à tant de désordres urbains. La "méthode Bohigas" n'est sans doute pas applicable ici sans une réflexion préalable sur les particularités politiques et culturelles de Barcelone. Pourtant elle s'impose à l'attention par son originalité, sa qualité et sa relation cohérente à un projet politique cohérent.

Le texte de Manuel Castells, sociologue à la carrière internationale (y compris un épisode montréalais) a été judicieusement placé à la fin de l'ouvrage. Il y décrit avec une précision scientifique et une acuité sans complai-



sance les conditions imposées aux villes par le virage technologique que j'évoquais plus haut.

Ceux qui seraient tentés de croire que la renaissance des centres-villes se résume à un retour au charme discret de la ville pré-industrielle trouveront là de quoi méditer.

Je conclurai de façon classique en rappelant mon introduction. Le "droit à la ville" pour tous et chacun reste le fondement essentiel de toute politique urbaine et donc, de tout design urbain. C'est à partir de là et non seulement à partir des "règles de l'art" qu'il faudra juger le nouvel urbanisme. Annick Germain et Jean-Claude Marsan nous offrent la matière brute de quelques expériences et des outils critique pour les juger. Voilà d'excellentes pierres pour fonder un projet montréalais.

YVES DESCHAMPS

PROJET CHAUSSEGROS-DE-LÉRY

CONCOURS D'IDÉES



Rapport du secrétaire du comité de sélection au Conseil d'administration de la SIMPA

À la suite de la décision du Conseil d'administration de la SIMPA, le 6 novembre, et de l'approbation du Comité exécutif de la Ville le 9 novembre 1987, la SIMPA lançait le concours d'idées sur l'architecture du projet en titre le 9 novembre 1987.

Le Comité des concours de l'Ordre des architectes du Québec ayant été consulté auparavant accordait son appui à cette initiative et le confirmait dans une lettre en date du 18 novembre 1987, y ajoutant des recommandations sur la tenue du concours.

Soixante-quinze inscriptions furent enregistrées par la Société et des copies du dossier furent adressées au Service de l'Habitation et du Développement urbain ainsi qu'au Ministère des Affaires culturelles.

LE CONTEXTE:

Dans le cadre de l'Entente intervenue entre la Ville et le Ministère des Affaires culturelles du Québec, le projet Chaussegros-de-Léry constitue une étape importante de la mise en valeur du Vieux Montréal:

- par le développement immobilier des propriétés municipales;
- par le réaménagement de la cité administrative aux environs de l'Hôtel de ville;
- par l'insertion de l'habitation et de ses services;
- par la relocalisation en structure des stationnements publics à ciel ouvert;
- par l'impact favorable de sa réalisation sur le dynamisme économique et social du voisinage.

Le projet permettra, dès la mise en service de son garage de stationnement, la réalisation de l'espace vert du Champ-de-Mars, le réaménagement de l'espace de la Dauversière, de l'emprise Gosford et de certaines voies publiques d'intérêt touristique et culturel.

Le projet rendra possible le recyclage du marché Bonsecours à des fins culturelles, civiques et commerciales, en relocalisant son actuelle fonction administrative.

Le projet s'articule sur un axe de communication piétonne se reliant au métro Champ-de-Mars, l'Hôtel de ville et pouvant se prolonger éventuellement vers le marché Bonsecours et le Vieux-Port.

LA MAÎTRISE D'OEUVRE:

La société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) est un organisme paramunicipal formé avec la participation du Ministère des Affaires cultu-

relles du Québec aux fins de promouvoir et réaliser la mise en valeur du Vieux Montréal et d'édifices significatifs à Montréal. La SIMPA détient un mandat de la Ville de Montréal à l'effet de réaliser ce projet en association avec le secteur privé.

OBJECTIFS DU CONCOURS:

Le concours d'architecture est une étape préliminaire de l'élaboration de ce projet, destinée à en favoriser la qualité architecturale par la participation élargie des architectes au processus de conception. Il a pour but également de compléter la composition du bureau d'études-projet formé par la SIMPA pour l'élaboration subséquente de l'architecture du projet. Les modalités du concours ont obtenu l'approbation de l'Ordre des Architectes du Québec.

LE PROGRAMME DU CONCOURS:

Construire sur le quadrilatère délimité par les rues Notre-Dame, Gosford, du Champ-de-Mars et Bonsecours, actuellement propriété de la Ville, un complexe immobilier d'usage mixte comprenant:

- Un édifice à bureaux d'environ 17 000m² (183 000 pieds carrés), de superficie brute, réservé à l'administration municipale et relié en sous-sol à l'Hôtel de ville.
- Un ensemble d'habitation d'au moins 105 unités, d'environ 14 000m² (150 000 pieds carrés), complétant un voisinage social en pleine renaissance.
- Des commerces d'une superficie approximative de 850m² (9 000 pieds carrés), destinés à la desserte locale.
- Un centre socio-récréatif d'environ 800m² (8 600 pieds carrés), desservant

les résidents et travailleurs des environs.

- Un garage de stationnement d'environ 1100 cases situé en sous-sol, relogant tous les stationnements municipaux appelés à disparaître dans les environs immédiats et répondant aux nouveaux besoins ajoutés à ce projet.

LE COMITÉ DE SÉLECTION DU CONCOURS:

Président: Marcel Junius, architecte et urbaniste, conseil consultatif de l'Environnement du Québec.

Membres: Aimé Desautels, architecte, président de la SIMPA.
John Schreiber, architecte et architecte paysagiste.

Cameron Charlebois, architecte et urbaniste.

Secrétaire et conseiller professionnel (non-votant): Hugues Desrosiers, architecte et urbaniste, SIMPA.

À l'échéance du concours le 10 décembre, 35 présentations furent déposées à la SIMPA. Toutes furent jugées recevables, leurs auteurs se conformant aux critères d'admissibilité et l'anonymat de la participation étant respecté.

Le Comité de sélection procéda au choix des lauréats, le 15 décembre, à la lumière des critères énoncés au cahier des modalités du concours, selon le barème suivant:

- la qualité de la contribution architecturale contemporaine du projet au caractère particulier du quartier: 145%
- l'organisation et la distribution harmonieuse des diverses fonctions: . . . 20%
- la composition de la cour intérieure et sa relation avec l'environnement urbain: 35%

Au vu des présentations de ce concours, le Comité a procédé à la sélection des projets lauréats en écartant progressivement les présentations manifestant des lacunes sous les aspects suivants:

1. compatibilité générale de l'expression architecturale avec l'environnement urbain, singulièrement avec l'Hôtel de ville.
2. recherche d'une expression architecturale contemporaine tenant compte des impératifs de ce contexte urbain particulier.
3. expression d'une sensibilité dans le traitement de l'échelle, de la volumétrie, des rythmes, de la modénature, de la lumière.
4. cohérence et unité architecturales de l'ensemble.
5. qualité de l'espace central en matière d'ensoleillement et de composition volumétrique de son périmètre.
6. relations internes des différentes fonctions et organisation de celles-ci.
7. traitement des perceptions du projet depuis les couloirs visuels principaux signalés dans la documentation graphique fournie aux concurrents.

Le Comité n'a pas tenu compte des aménagements que plusieurs concurrents ont présentés pour des espaces situés à l'extérieur du périmètre du terrain destiné au projet.

Le secrétaire du Comité de sélection du concours Chaussegros-de-Léry
Hugues Desrosiers

CHAUSSEGROS-DE-LÉRY

PIERRE BEAUPRÉ

Voici un concours important à plusieurs égards. Tout d'abord parce que pour la première fois, la Ville de Montréal ou l'un de ses agents, dans ce cas-ci la SIMPA, utilise le processus du concours d'architecture pour le choix de l'architecte d'un de ses projets et que le succès de l'initiative devrait en favoriser la continuité. Puis, parce que le problème posé, son contexte et son envergure suscitent une quantité de questions sur l'architecture et l'aménagement urbain. Enfin, la réponse des architectes, en quantité et en qualité, est impressionnante et ce, malgré un échéancier très serré et un problème d'une grande complexité.

Revenons sur l'intérêt du problème posé. Le programme identifiait quatre fonctions principales: des bureaux pour l'administration municipale, de l'habitation, des commerces et un ensemble de services récréatifs. Il s'agissait d'agencer le tout sur un terrain d'environ 6 500 m².

La nature du programme, son ampleur et celle du terrain sur lequel s'implantera le bâtiment renvoient aussitôt à la problématique du «superblock» qu'analysait Allan Colquhoun au début des années 1970 (*). Cette dernière se caractérise par un éclatement du tissu urbain traditionnel au profit de vastes parcelles sous contrôle financier unique et pose essentiellement deux problèmes: la relation de chacune des cellules avec le tout qu'elles composent, en s'accumulant les unes aux autres et les implications au niveau symbolique ou représentatif d'une fonction traditionnelle discrète.

À Montréal, le dernier exemple de ces grands projets, le Complexe Guy Favreau, n'est pas sans analogie avec ce que sera le projet Chaussegros-de-Léry et il illustre bien les difficultés d'une expression architecturale convenant à cette nouvelle typologie. Le langage de l'architecture s'est, depuis, renouvelé et enrichi mais les poncifs du post-modernisme ou encore l'idéologie du «decorated shed» ne suffisent pas. La plupart des projets présentés réussissent assez difficilement à concilier l'expression donnée aux bureaux et celle des quartiers résidentiels tout en donnant un sens symbolique quelconque à cette masse imposante qui jouxte le symbole même de l'administration municipale.

Outre ce problème fondamental de l'expression d'une typologie nouvelle dans un cadre urbain traditionnel, le programme du concours proposait de multiples défis auxquels plusieurs concurrents ont apporté des éléments de solutions intéressantes. Avant de présenter

de façon plus complète les six projets qui ont retenu l'attention du jury, il nous a semblé intéressant d'illustrer quelques points de vue face à certaines facettes du problème:

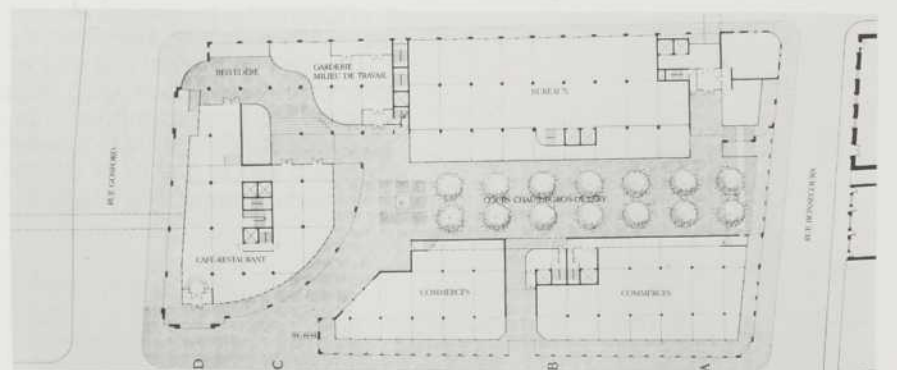
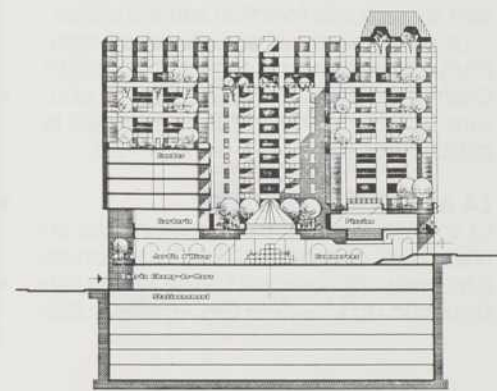
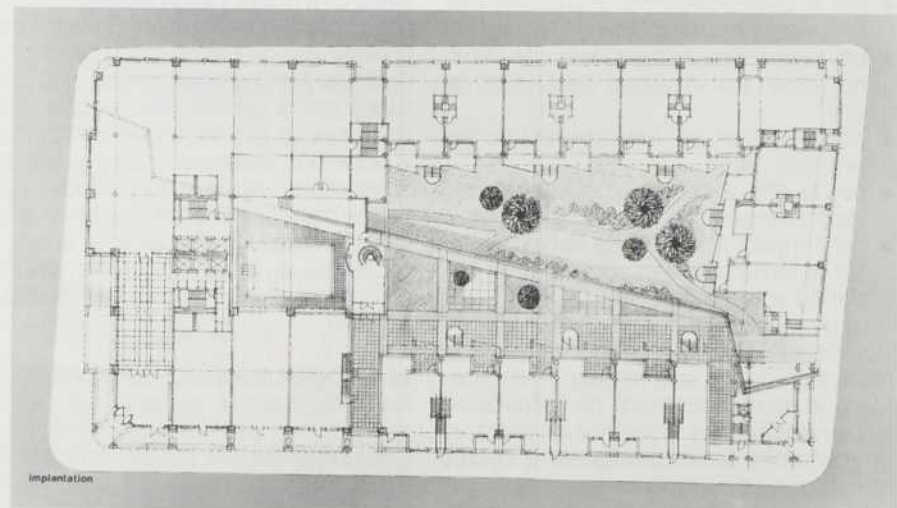
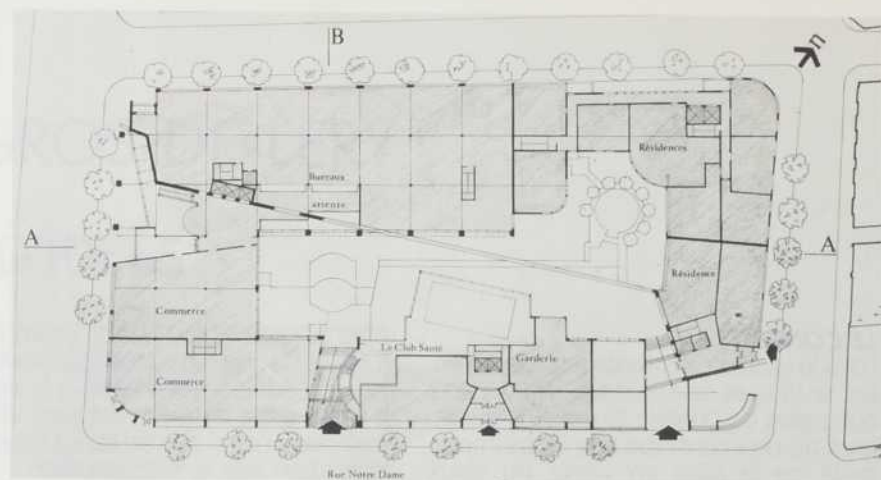
- les relations du bâtiment avec l'histoire;
- la nature des espaces créés par l'organisation des fonctions;
- la relation du bâtiment avec l'architecture monumentale voisine;
- la relation du bâtiment avec les rues qui l'entourent.

L'HISTOIRE

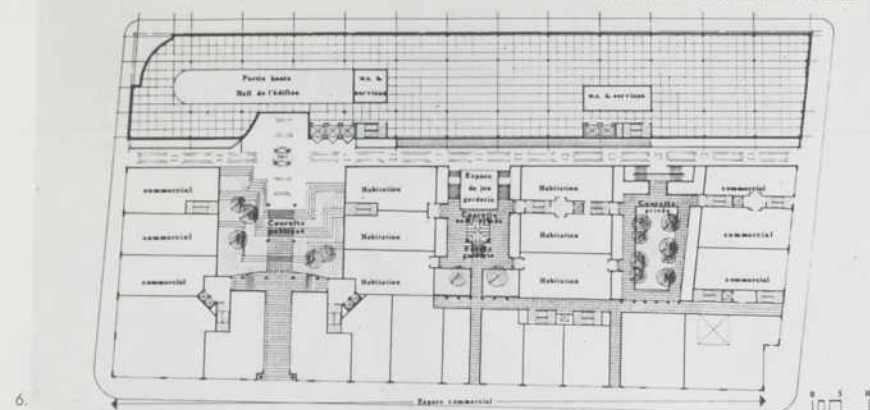
Le dialogue avec l'histoire n'est pas toujours un propos très explicite même dans un cadre comme celui du Vieux-Montréal, surtout dans un cas comme celui-ci où l'histoire est enfouie dans le sol, peut-être même disparue en raison des réaménagements successifs du terrain et que ses traces relèvent finalement plutôt de l'archéologie. Le terrain n'en chevauche pas moins le tracé des fortifications de Montréal, démolies au début du XIXe siècle et pour certains concurrents, le tracé de ces fortifications est devenu prétexte à l'insertion d'un élément qui vient se superposer ou perturber la grille cartésienne qui sert la plupart du temps de support au projet. Le jury n'a cependant retenu aucun des quatre ou cinq projets qui avaient ainsi choisi cette référence explicite à l'histoire.(1,2)

LES ESPACES PUBLICS

La qualité des espaces publics proposés dans chacun des projets est un des éléments de comparaison les plus intéressants. L'ensoleillement posait un problème compte tenu de la densité de construction requise, de l'orientation générale de l'emplacement et de la continuité de construction le long de la rue Notre-Dame souhaitée par plusieurs. Certains ont tranché le noeud gordien en optant pour un vaste espace public intérieur au-dessus duquel sont ensuite aménagés des jardins à caractère plus privé pour les habitants du secteur résidentiel (3). D'autres ont surhaussé, par rapport à la rue Notre-Dame, le niveau de l'espace intérieur, l'ont même ouvert sur la rue Notre-Dame pour en assurer l'ensoleillement et y ont regroupé en périphérie les fonctions récréatives (4). Un des projets qui a cependant su donner à cet espace un caractère civique, à en faire une véritable cour, d'une échelle d'ailleurs semblable à celle du Cour Le Royer un peu à l'ouest, est celui des architectes Bianchi et Voisard. Il s'agit d'un des rares

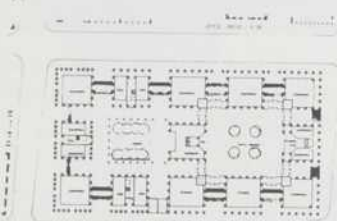


PLAN ÉTAGE TYPE

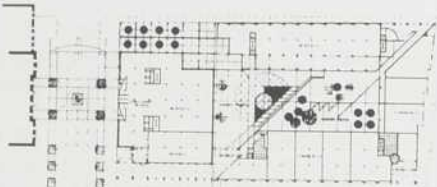


6.

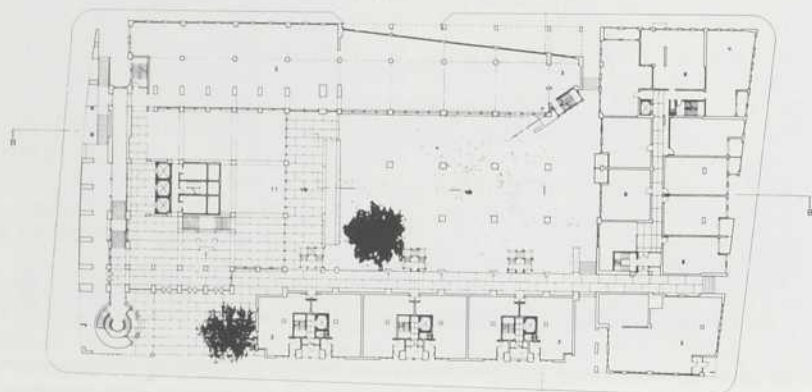
7.



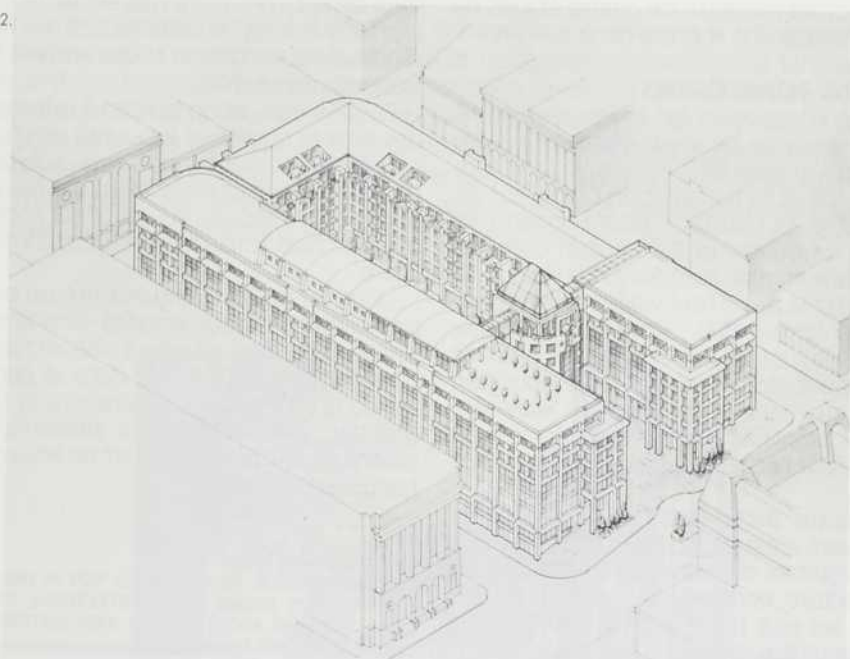
8.



9.



12.



11.



1. Robert White: plan du niveau 24.
2. Blouin et associés: plan d'implantation.
3. Riopel et Walsh: perspective intérieure.
4. David, Bouva, Cleve: coupe nord-sud, vue vers l'est.
5. Bianchi et Voisard: plan.
6. J.L.P. et associés: plan au niveau de Notre-Dame.
7. Lemay, Leclerc: plan général.
8. Dan Hanganu: plan, niveau Notre-Dame.
9. Cayouette et Saia: rez-de-chaussée, rue Notre-Dame.
10. T.P.L. et associés (Tétrault, Parent, Languedoc): perspective Gosford et Notre-Dame.
11. Reeves, Auger, Boisvert: façade Gosford.
12. Beauchamp, Roy: vue axonométrique.

projets à réintroduire une dimension urbaine à l'intérieur de l'îlot (5). À l'autre extrême, les architectes J.L.P. ont plutôt choisi de fractionner l'espace et de créer ainsi trois cours intérieures plus intimes, à l'échelle des bâtiments résidentiels qui les entourent plutôt qu'à l'échelle de la ville (6). Finalement, un projet qui souffre par ailleurs de son approche trop systématique et trop rigoureuse mais qui se fonde sur une fragmentation complète de l'espace et un nouvel équilibre d'espaces vides et pleins (7).

L'HÔTEL DE VILLE

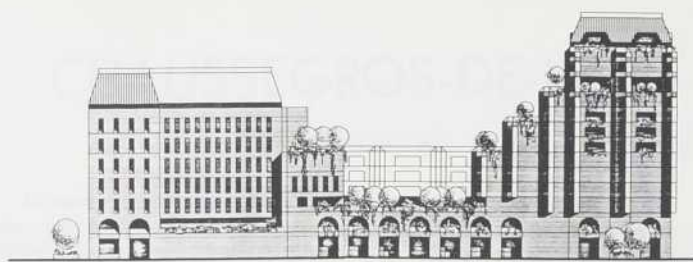
La relation avec l'Hôtel de ville constituait, fonctionnellement et formellement, l'une des clefs du projet. C'est probablement ce qui a été perçu par le gagnant. Don Hanganu, qui conçoit, face à l'Hôtel de ville, ce qui est en quelque sorte un miroir déformant de l'architecture classique de ce monument. S'y ajoutent, au sud, une loggia qui évoque la terrasse prolongeant la masse de l'Hôtel de ville vers le Champ-de-Mars et, au nord, un cylindre inséré dans la grille orthogonale du bâtiment, qui en perce le plafond et crée le signal symbolique qui fait écho au dôme de l'ancien Palais de Justice et à la tour de l'Hôtel de ville (8). Pour les architectes Cayouette et Saia, la relation doit se faire en outre avec l'Annexe de l'Hôtel de ville, au sud de la rue du Champ-de-Mars. Et cette relation se fait alors plus complexe avec ce double alignement que

viennent transgresser, là aussi au nord, une masse cylindrique qui devient signal sur la rue Notre-Dame, et, à l'ouest, un pan de façade dont la forme courbe épouse celle de la rue Gosford, créant ainsi une brèche dans le bâtiment par où se fera l'entrée au sud, pour tous ceux qui viendront du métro (9). D'autres ont probablement vu dans le monumentalisme de l'Hôtel de ville une inspiration pour recréer, tout au moins, dans la façade de l'édifice administratif, une monumentalité contemporaine. Chez les architectes T.P.L. et Associés, cette monumentalité est empruntée au brutalisme et se donne une présence très forte, presque écrasante, sur la rue Notre-Dame (10). Pour les architectes Reeves, Auger et Boisvert, la monumentalité se crée par une référence ironique à un cliché post-moderne, le fronton inséré dans la masse d'une façade symétrique (11). Finalement, pour les architectes Beauchamp et Roy, l'expression de cette monumentalité sera plus complexe et ambitieuse, entremêlant des relents d'architecture rationaliste et néo-rationaliste italienne. Il en résulte une petite place qui dégage la façade de l'Hôtel de ville (12).

LA RUE NOTRE-DAME

La plupart des concurrents ont choisi de border la rue Notre-Dame d'une suite de commerces au rez-de-chaussée avec, au-dessus, de l'habitation ou des bureaux selon le parti général choisi. Y fait curieu-

13.



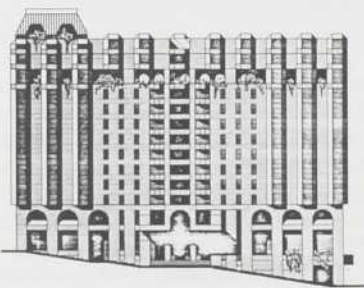
15.



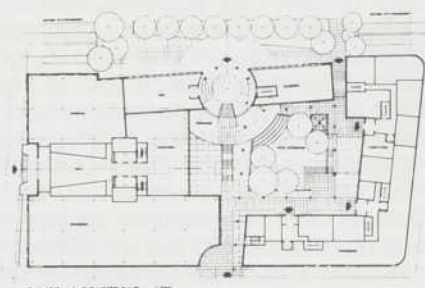
17.



19.



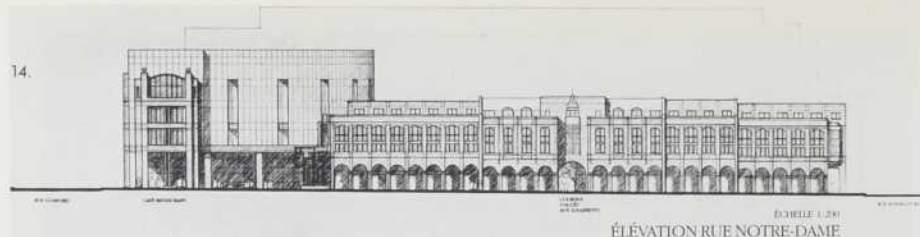
20.



21.



14.



16.



sement exception, le projet primé des architectes David, Boulva, Cleve qui crée le long de la rue des murs aveugles avec, au centre, une arcade qui invite à pénétrer dans un petit centre commercial introverti (13). Plusieurs projets retiennent l'idée d'une arcade sur la rue Notre-Dame derrière laquelle s'ouvrent les commerces et qui assure la continuité et une certaine unité sur cette rue. Dans cette veine, et d'une façon qui rappelle bien l'architecture traditionnelle de la rue, le projet de Bianchi et Voisard crée probablement l'ordonnance la plus convaincante (14). Dans un registre différent, avec un vocabulaire d'inspiration plus contemporaine, il faut aussi signaler le traitement donné au bâtiment par Riopel et Walsh. Le rythme et la vigueur des éléments, leur échelle auraient probablement bien convenu à cette rue (15). Et c'est probablement de l'intérêt d'une telle échelle que nous convainc, a contrario, la perspective de J.L.P. où, malgré un traitement recherché et sensible, on sent qu'une architecture modeste de quatre étages ne semble pas à la mesure de la rue (16).

LA RUE BONSECOURS

La rue Bonsecours est le lieu d'où se fit la renaissance du Vieux-Montréal au début des années 60. L'échelle, le caractère de la rue et sa restauration ont valeur de symbole. Et pourtant, pour Hanganu, et pour Cayouette et Saia, aucun compromis; une architecture dont ni le vocabulaire, ni la masse ne font vraiment référence au contexte (17). Pour David, Boulva, Cleve, la rupture est encore plus nette et l'élément dominant de la composition des quartiers résidentiels, le «bay-window», amplifie l'impression de forteresse créée par l'échelle du projet sur cette rue (19).

D'autre part, chez Reeves, Auger et Boisvert, c'est sur la rue Bonsecours que les résultats de leur recherche d'une architecture contextuelle ou pittoresque sont les plus heureux. Nul doute que la continuité qui aurait pu être créée de part

et d'autre de la rue Notre-Dame aurait contribué à faire de la rue Bonsecours un cheminement agréable (21).

LA RUE DU CHAMP DE MARS

Le voisinage immédiat de l'Annexe de l'Hôtel de ville pose un problème: la rue du Champ-de-Mars qui la borde au nord risque de devenir une ruelle de service et ce d'autant plus que les nécessités d'ensoleillement de l'espace public interne du projet imposent de façon générale une construction plus haute du côté nord de l'emplacement.

La contrainte ainsi posée en a incité plusieurs à construire sur quelques niveaux un mur de forteresse presque aveugle pour ensuite orienter vers l'espace intérieur les habitations ou les espaces à bureaux.

Les architectes Fichten et Soferman ont pour leur part présenté l'idée ingénieuse de faire disparaître en sous-sol la rue Champ-de-Mars et de dégager ainsi un espace qui pourra être aménagé. La solution est à première vue, élégante, évitant ainsi le long de cette façade, les nuisances de la circulation et des entrées de stationnement (20).

En définitive, et on le verra à la lecture des projets primés, le jury a fait un choix courageux, optant pour une solution contemporaine et n'associant pas nécessairement l'intégration au quartier ancien à une architecture exclusivement contextuelle.

Le projet de Dan Hanganu intègre bien une certaine monumentalité dans le voisinage de l'Hôtel de ville à une architecture presque pittoresque dans sa partie est où la variété des fenestrations et des grandes percées dans la maçonnerie créent un jeu de surfaces et de volumes beaucoup plus libres.

(*) Colquhoun, Allan
THE SUPERBLOCK, essai écrit en 1971 et réédité en 1981 dans ESSAYS IN ARCHITECTURAL CRITICISM: MODERN ARCHITECTURE AND HISTORICAL CHANGE, the MIT Press

13. David, Boulva, Cleve: façade Notre-Dame.

14. Bianchi, Voisard: élévation, rue Notre-Dame.

15. Riopel et Walsh: élévation, rue Notre-Dame.

16. J.L.P. et associés (Jodoin, Lamarre, Pratte): perspective de la rue Notre-Dame.

17. Dan Hanganu: élévation, rue Bonsecours.

18. Cayouette et Saia: élévation, rue Gastford.

19. David, Boulva, Cleve: façade, rue Bonsecours.

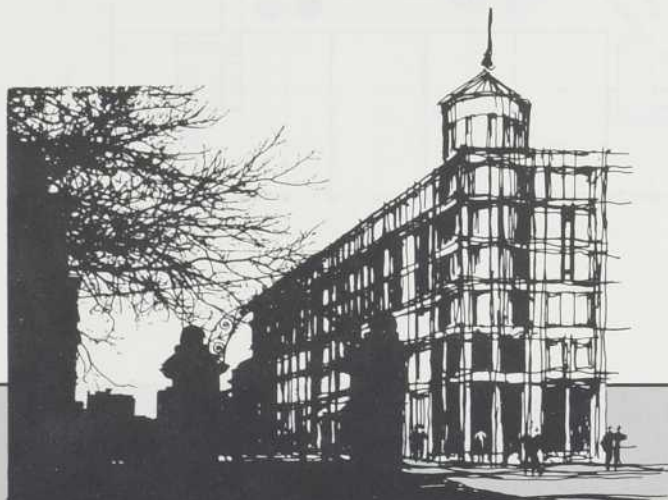
20. Fichten et Soferman: plans, niveau 1.

21. Reeves, Auger, Boisvert: façade, rue Bonsecours.

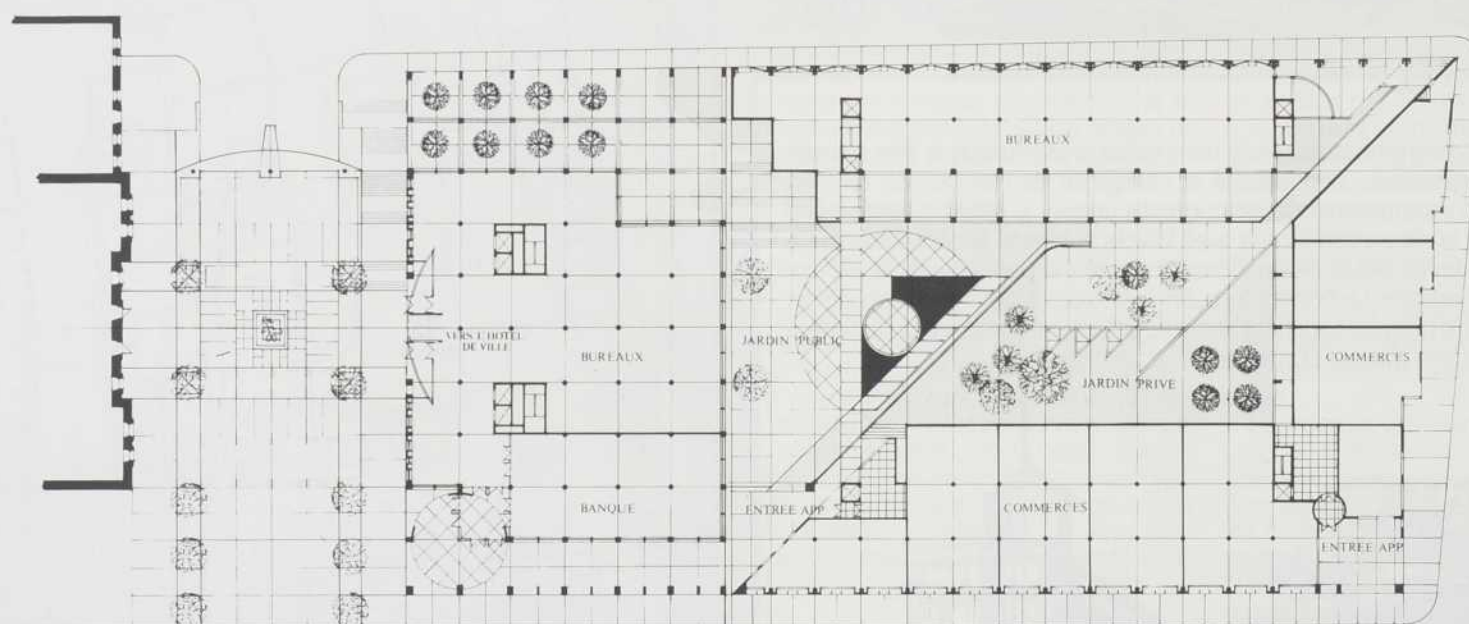
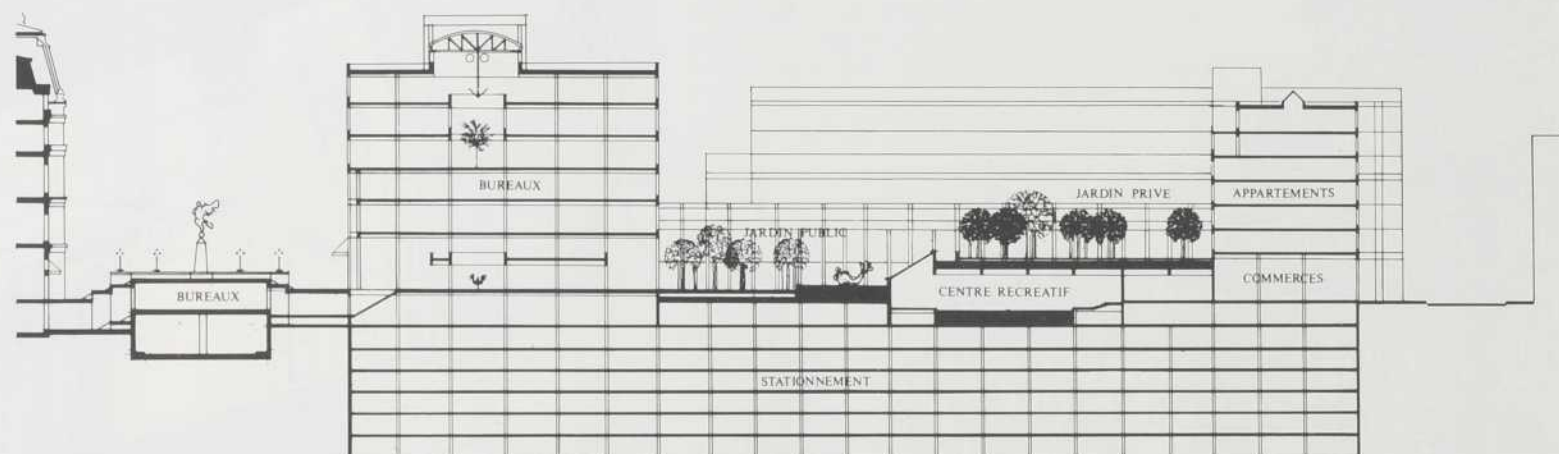
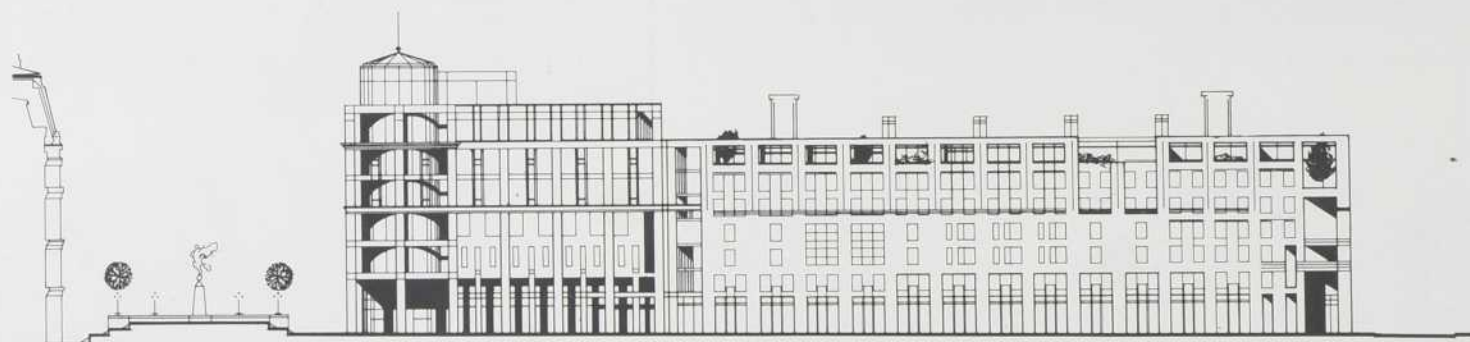
PROJET LAURÉAT:
DAN S. HANGANU, ARCHITECTE



Le Comité a particulièrement apprécié dans cette présentation la très grande cohérence de l'enveloppe, la sensibilité et l'élégance de l'expression tant en regard des fonctions internes que du contexte urbain, la relation de l'espace des bureaux avec la cour intérieure et avec la voie publique, la composition de la cour intérieure en plusieurs niveaux ordonnant des espaces distincts, l'ensoleillement de cet espace. Le Comité a reconnu la qualité de cette proposition en regard du critère premier touchant la recherche d'une contribution architecturale contemporaine dans le contexte de ce voisinage.



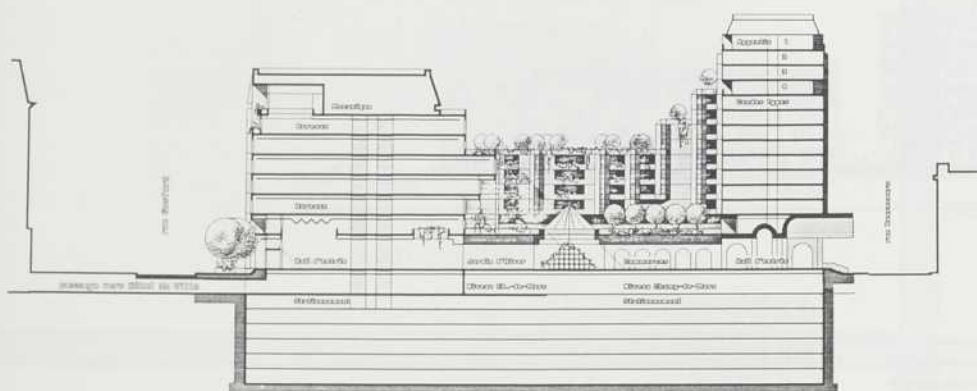
DAN S. HANGANU, ARCHITECTE



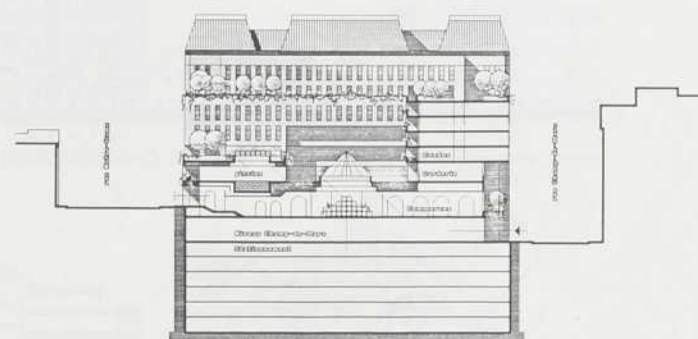
PREMIÈRE BOURSE:

DAVID, BOULVA, CLEEVE, ARCHITECTES

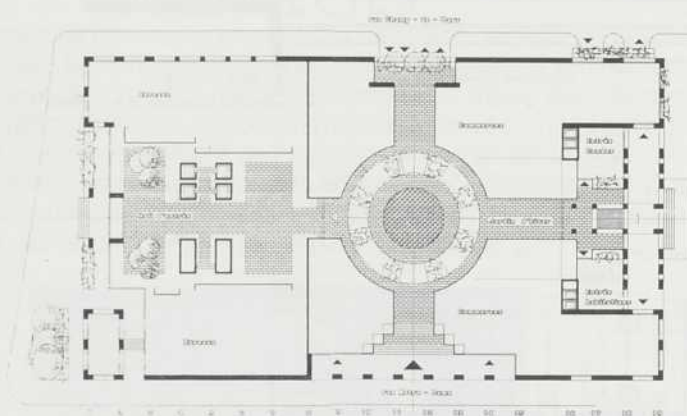
Le Comité a particulièrement apprécié dans cette présentation la cohérence de la composition, l'étude très poussée d'une modénature variée, le traitement des toits, l'orientation des habitations en fonction de l'ensoleillement et la protection climatique de la cour intérieure surélevée, la composition réussie de la fenestration des bureaux. Cependant, le Comité n'a pas interprété le rendu de ce projet comme étant l'expression d'un lambrissage de brique, ce matériau lui apparaissant inconvenant dans le contexte donné. Il a également exprimé une réserve sur l'échelle de l'élévation rue Bonsecours.



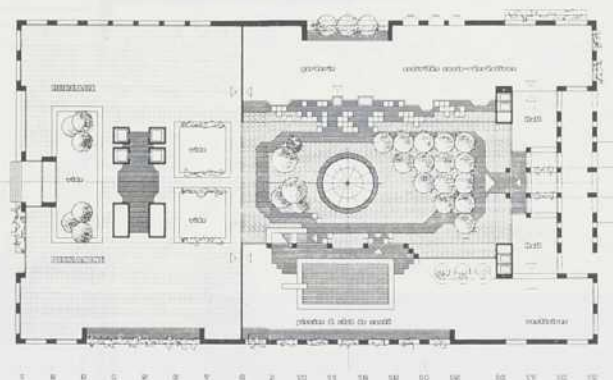
Coupe est-ouest, vue vers le nord



Coupe nord-sud, vue vers l'ouest



Plan, niveau Notre-Dame

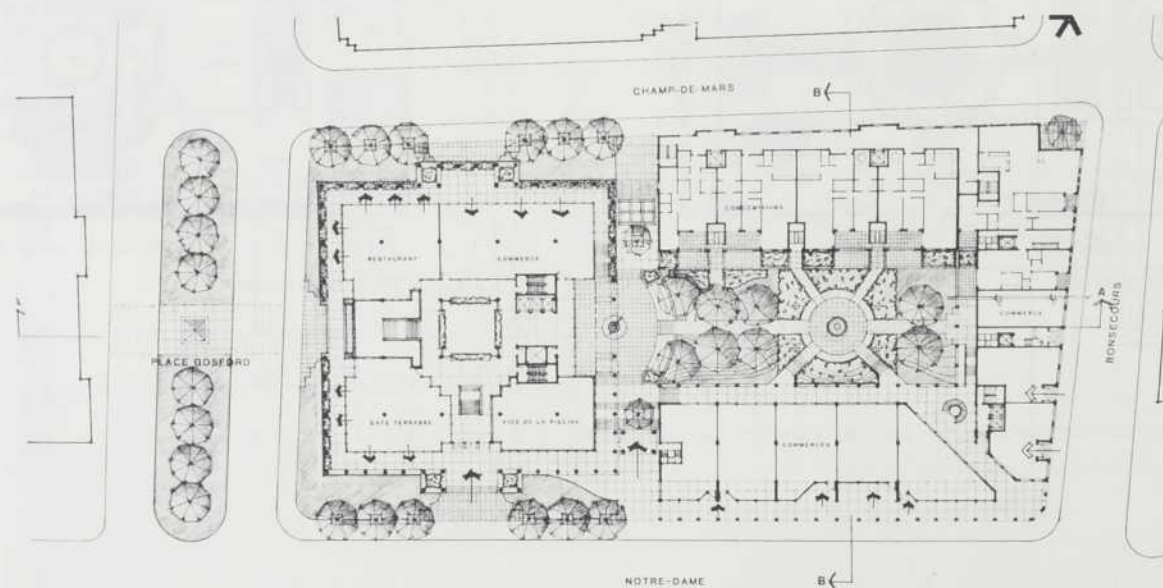
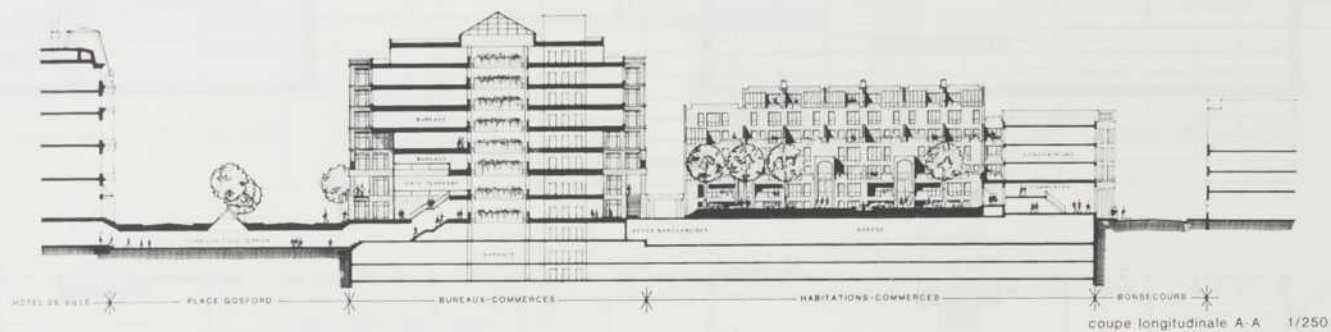


Plan, niveau Terrasse

DEUXIÈME BOURSE:

REEVES, AUGER, BOISVERT, ARCHITECTES

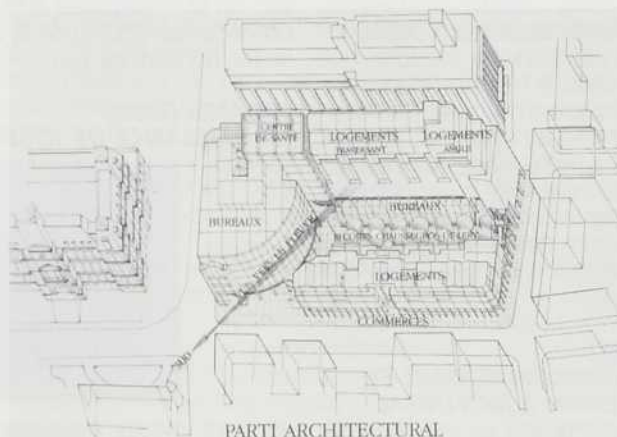
Le Comité a particulièrement apprécié dans cette présentation l'élégance de l'expression de la structure de bureaux en relation avec l'architecture de l'Hôtel de Ville, la composition de la cour intérieure, l'heureuse implantation au sol et l'articulation claire des composantes volumétriques, l'intégration réussie de l'élévation Bonsecours en profil de cette rue. Le Comité a considéré que ce projet était bonifiable sous certains aspects tels que la fenestration des logements et le traitement en arcades des rez-de-chaussée.



PREMIÈRE MENTION:

BIANCHI ET VOISARD, ARCHITECTES

Le Comité a remarqué dans cette présentation l'intelligence de la composition, la qualité du plan masse, l'urbanité et la nouveauté de l'expression volumétrique dans le contexte, l'heureuse expression des contrastes, le traitement approprié du linéaire Bonsecours, l'équilibre de la façade Gosford, la qualité de l'aménagement de la cour intérieure. Le Comité a cependant émis une réserve sur le manque d'unité du traitement des rez-de-chaussée et sur certaines complexités de l'agencement des fonctions.



PARTI ARCHITECTURAL

DEUXIÈME MENTION:

RIOPEL WALSH ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES

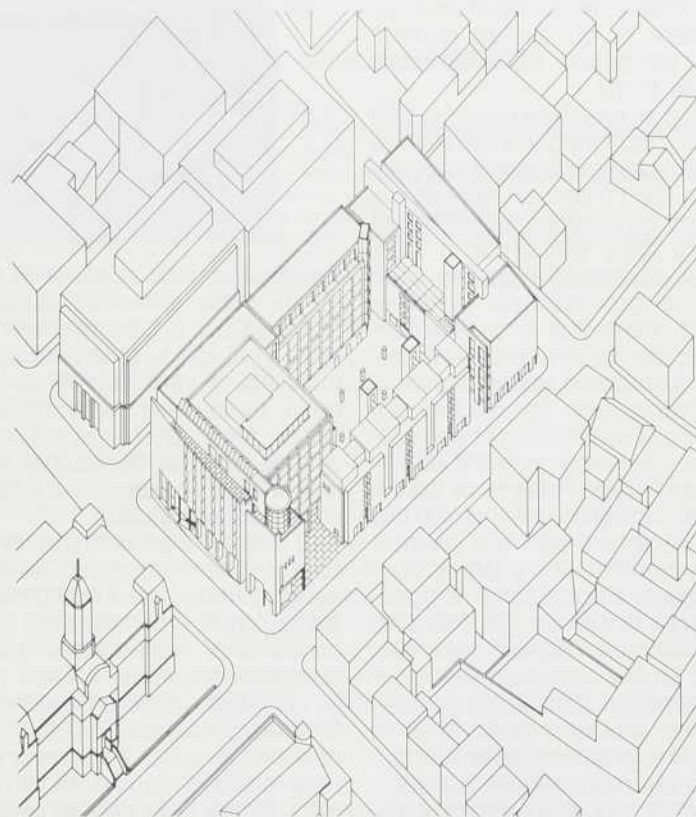
Le Comité a remarqué dans cette présentation la qualité générale de l'expression architecturale, la composition de l'élévation rue Gosford et l'heureuse perspective offerte depuis cette rue, le traitement des angles des bâtiments et une certaine délicatesse dans l'étude de la modénature. Le Comité a distingué ici la recherche d'un aménagement de l'espace intérieur en atrium. Il a cependant émis des réserves sur l'expression peu affirmée des différentes fonctions, sur le caractère fermé de l'ensemble où l'espace intérieur est peu perceptible depuis les rues, sur les proportions de l'espace intérieur.



MENTION SPÉCIALE DU COMITÉ:

CAYOUCETTE, SAIA ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES GILLES SAUCIER, CHARGÉ DE PROJET ANDRÉ PERROTTE ET EWAN BRANDA, COLLABORATEURS

Le Comité désirant reconnaître par une mention additionnelle la haute qualité de cette étude a remarqué dans cette présentation la qualité générale de l'étude, l'heureuse expression de l'élévation Gosford et de l'angle du bâtiment à l'intersection Notre-Dame et Gosford, la qualité du lien avec la perspective de la rue Notre-Dame, la composition, l'agencement et l'accès des logements, particulièrement sur la rue Notre-Dame. Il a cependant émis des réserves sur l'expression de l'élévation Notre-Dame et l'articulation de certains volumes élevés.



COMMENTAIRES DU JURY

Dans l'ensemble de la participation à ce concours, le Comité a noté l'abondance, la diversité et la qualité des idées soumises. Il a recommandé qu'une exposition publique en soit tenue prochainement.

Le secrétaire du Comité de sélection souligne l'avantage qu'il y aura, dans l'éventualité où les délais d'un concours seront brefs, de prévenir à l'avance les membres de la profession afin de favoriser une participation élargie.

En conclusion, il y aura lieu que l'Administration municipale soit informée du présent rapport et que la diffusion publique de ce résultat puisse s'articuler sur un plan de communication concertée avec la Ville afin de prendre en considération l'orientation souhaitable de la consultation du public à propos de ce projet.

Le secrétaire du Comité de sélection du concours Chaussegros-de-Léry
Hugues Desrosiers

ANNIVERSAIRES

PIERRE-RICHARD BISSON

20 ANS: (1968).

L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE PARIS EST AMPUTÉE

Par le décret qu'ils ont signé le 6 décembre, De Gaulle et Malraux lui ont retiré l'enseignement de l'architecture qu'elle assumait depuis 1819 et l'ont confié à 8 Unités pédagogiques, nouvellement créées. La rupture, on s'en souvient, venait à la suite des «Événements» de mai, de l'occupation des bâtiments par les étudiants qui protestaient contre le caractère réactionnaire et monolithique de l'enseignement et qui avaient réussi à empêcher l'attribution du traditionnel Grand Prix de Rome.

La section d'architecture remontait en réalité et sans discontinuité à l'École mise sur pied par l'Académie Royale d'architecture fondée par Colbert en 1671 et qui sous diverses appellations avait traversé quasi intacte dans son esprit la tourmente de la révolution française et le grand remous provoqué par Viollet-le-Duc en 1863. Elle restait encore dépendante de l'Académie des Beaux-Arts, héritière de l'institution d'ancien régime.

On ne saurait trop se féliciter aujourd'hui de la diversification et de la démocratisation de l'enseignement de l'architecture en France. Force nous est cependant de constater que l'esprit des Beaux-Arts persiste à bien des niveaux, dans ce pays comme ailleurs dans le monde. En témoignent la popularité des grandes expositions tenues depuis 1975 à Paris, Rome, Athènes, Naples, New-York, Houston et Ottawa, l'engouement pour le façadisme historicisant et les grandes scénographies suburbaines de Bofill et compagnie, la valorisation des architectures de papier pour elles-mêmes, ... jusqu'à la récente création du Prix de Rome canadien, dont la validité n'est d'ailleurs pas en cause si ce n'est pour l'imposition du lieu de résidence. En dépit de notre plus viscéral attachement à cette ville, on ne peut prétendre que la réflexion et le progrès de l'architecture soient encore liés à la seule capitale italienne, et il eût mieux valu, croyons-nous, laisser au lauréat le soin de préciser le lieu le plus susceptible de l'inspirer, compte tenu de sa démarche particulière.

30 ANS: (1958).

LE CONCOURS DE L'HÔTEL DE VILLE DE TORONTO



On songeait depuis près de 50 ans à quitter le vieux bâtiment richardsonnien construit par E.J. Lennox entre 1889 et 1899. Cinq fois le projet avait avorté depuis 1911, la dernière fois en 1955 alors qu'un design élaboré par les architectes Marani, Morris et al. avait été sévèrement critiqué pour sa lourdeur et son académisme puis abandonné à la suite d'une consultation populaire.

Le maire Phillips fit adopter l'idée d'un concours international en 2 temps, lequel s'avéra l'un des plus importants du siècle sur le plan de la participation. Plus de 500 concurrents représentant une quarantaine de pays se mesurèrent devant un jury prestigieux comprenant notamment Sir William Holford, Eero Saarinen et Ernesto Rogers. Des 7 concepts conservés pour le second tour, dont un par le célèbre I. M. Pei, celui des architectes finlandais Rewell, Castrén, Lundsten & Valjus fut finalement retenu.

Viljo Rewell (1910-64), qui réalisa le projet en association avec l'agence de John B. Parkin, avait développé au cours de ses 35 ans de pratique une esthétique minimalisante en accord avec le courant rationaliste international et son intérêt pour la préfabrication. La rigueur et la sobriété qui lui sont sous-jacentes, appliquées ici à la traduction des exigences expression-

nistes du programme -leadership, dignité et accessibilité du gouvernement municipal, services à la collectivité, ...- l'ont mené logiquement à la création d'un véritable monument dont il faut encore souligner l'originalité structurale. Les tours où sont logés les bureaux des fonctionnaires ont des dorsales aveugles qui reçoivent les planchers en porte-à faux à la manière d'étagères murales. Elles s'incurvent vers la salle du Conseil aussi bien pour satisfaire aux exigences de rigidité constructive qu'à celles de la signification formelle. Malgré le formidable boom architectural de ces dernières années, la Ville Reine a encore bien peu d'édifices de cette qualité.

60 ANS: (1928).

L'ÉDIFICE DOMINION SQUARE SE CONSTRUIT ENFIN À MONTRÉAL

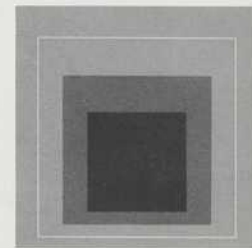
Ce bâtiment maintenant en voie de rénovation au nord de l'actuel square Dorchester est l'oeuvre des architectes Ross & Macdonald dont l'agence a conçu la majorité des grands édifices érigés au centre-ville dans les années '20. (Voir ARQ, no. 30, avril 1986). Selon le répertoire d'architecture traditionnelle de la Communauté urbaine de Montréal, il était alors avec ses 54,000 mètres carrés, le plus vaste immeuble à bureaux du Canada et se distinguait aussi par sa galerie marchande intérieure sur deux niveaux et ses cinq étages de garage souterrain abritant quelque 600 voitures.

À le voir aujourd'hui dominé par les tours de la Sun Life, de la Laurentienne et de la Banque de Commerce, on n'imaginerait pas que sa hauteur ait soulevé une polémique et retardé de 8 ans sa mise en chantier. Projeté dès 1919, il devait d'abord atteindre 16 étages et demandait la révision du règlement municipal relatif à la hauteur des constructions. L'Association des architectes de la province de Québec, intervenue dans ce dossier, adopta à son assemblée générale annuelle du 17 janvier 1920 un rapport préparé par le président de son comité de législation, J. Rawson Gardiner, lequel pour éviter la congestion des circulations et assurer une meilleure salubrité des édifices, préconisait de limiter ceux-ci à une

hauteur égale à deux fois la largeur des rues limitrophes, soit à 130 pieds ou 10 étages. Cette position, défendue auprès des autorités, est à l'origine de la solution finale où les 13 étages du noyau central ont dû être négociés en tenant compte du recul de celui-ci ainsi que de la présence du parc au sud.

100 ANS: (1888).

LA NAISSANCE DE JOSEF ALBERS



On comprendra facilement que L'Hommage au carré - magnifique ensemble de recherches graphiques qui enrichit en les associant les expériences de Malévitch et d'Itten - nous soit une raison suffisante pour souligner le centenaire de cet artiste exceptionnel qui fut le collaborateur de Gropius et de Breuer.

Né en Allemagne dans une famille d'artisans, Albers (1888-1976) acquit à Berlin, Essen et Munich une longue formation plastique parachevée au Bauhaus de Weimar où il devint bientôt professeur. Il y enseigna le dessin et l'art du vitrail puis dirigea le cours préparatoire ainsi que l'atelier du meuble. Émigrant aux États-Unis en 1933, il fut appelé à enseigner dans une bonne quinzaine d'institutions, dont les prestigieuses Universités Harvard, Yale et Princeton. Conférencier invité par beaucoup d'autres encore, sa contribution à l'essor du design américain est inestimable. La dizaine de doctorats honoris causa qu'on lui a décernés en témoignent.

De l'ensemble de son oeuvre, il faut dire qu'elle évolua rapidement de l'expressionnisme à l'abstraction cubiste. Concentrée sur l'étude des rapports entre formes, couleurs et lumière, elle trouva souvent à s'exprimer dans le cadre de projets d'architecture, où elle se traduisit en foyers, murales et verrières.

COURRIER

PRATIQUE HONTEUSE ET RAISONS DE LA CRITIQUE PURE

«L'enjeu du travail littéraire (de la littérature comme travail), c'est de faire du lecteur, non plus un consommateur, mais un producteur du texte.» (1)

Il aura fallu attendre le numéro 40 de ARQ pour que la revue semble enfin s'intéresser à la pratique architecturale au Québec. Agréable surprise tout de même à la lecture du titre... et stupéfaction amusée à celle de l'éditorial qui dès les premières lignes prend bien soin de nous prévenir que de pratique on ne parlera pas, mais qu'il s'agit plutôt de survoler la production passée et actuelle au Québec. Et quel survol!

«Dans un monde devenu trop complexe, où les étalons de mesure de cette complexité se sont multipliés et entrecroisés, les médias en général et la presse en particulier remplissent de moins en moins leur rôle et renoncent à leur devoir d'élucidation, d'approfondissement et de proposition. Ils se bornent, le plus souvent, à une lecture «impressionniste» de la crise, le regard subjectif remplaçant l'indispensable analyse. Ils cherchent à réduire, aplatir, là où il conviendrait, au contraire, de problématiser.» (2)

Faut-il attribuer cette superbe pirouette éditoriale à une bisbille entre collaborateurs? Ou plutôt, cette manière d'évoquer ce dont on ne peut se résoudre à parler ne laisse-t-elle pas deviner qu'il s'agit là d'un sujet tabou? Mystérieuse pratique dont on sent bien qu'elle doit être honteuse, comme le sexe jadis, puisque ni praticiens ni critiques n'osent en parler! L'architecture québécoise attendrait-elle son docteur Freud?

En réponse à l'aimable invitation faite aux praticiens dont on déplore silence et indifférence, j'aimerais dire deux mots sur l'absence de la pratique dans l'univers idyllique du discours québécois sur l'architecture.

Je me permets tout d'abord de trouver curieuse la constance avec laquelle les sycophantes du pays reprochent aux praticiens leur silence. Car après tout, ce n'est déjà pas mal que d'essayer de faire de l'architecture plutôt que d'en parler. La production québécoise vaut ce qu'elle vaut mais elle existe et constitue le langage — ou l'écriture — des praticiens. Et cette accusation de mutisme n'est-elle pas un singulier aveu d'impuissance de la part d'une critique qui n'a jamais su articuler une analyse pertinente de l'ensemble de cette production?

Mais, à y bien penser, puisque l'architecture québécoise — sauf rares exceptions confirmant la règle — n'est pas jugée digne d'intérêt, ce n'est pas à une réflexion sur l'architecture que l'on convie le praticien. On l'invite plutôt à participer à un discours où elle n'est plus que le signifiant d'un métalangage médiatique.

Car «dans les médias, le référent, qui a servi de fondement à la nouvelle, est oublié, annihilé au profit de la seule nouvelle qui occupe tout le champ et qui prend la place du référent.» (3)

Un des traits dominants de ce discours est l'ignorance complète, que l'on soupçonne délibérée, de ce que sont les mécanismes complexes de production de l'architecture dans notre société.

On croit ou laisse croire que l'architecture est pure idée, naît dans la tête de l'architecte, se développe dans les limites de la planche à dessin et se matérialise sous le contrôle vigilant du créateur. Or on sait qu'il n'en est rien. D'une façon générale, l'architecte ne joue même plus le rôle de dispositif de contrôle dans le processus de production mais celui de joueur de puzzle dont la

fonction est d'assembler selon un ordre prédéterminé les diverses pièces dont l'ensemble sera le fidèle reflet de l'interaction des pratiques de planification (programmes, budgets, codes, etc...) et des pratiques de construction.

Dans notre société sans projet, le système de production de l'architecture n'a pas de logique propre mais est le lieu d'affrontement de diverses logiques, dont la direction de la résultante dépend bien entendu du vecteur le plus fort: la rationalité budgétaire.

Dans ces conditions, le drame n'est pas que l'architecte perde en amont ou en aval de sa pratique des responsabilités qu'il a déjà eues: il est permis de penser (encore faudrait-il le prouver) que d'autres que lui peuvent tout aussi bien les assumer; le drame c'est que la logique de l'architecture qui est création en même temps de valeur d'usage et d'échange symbolique, ne constitue plus la logique du projet.

Ce n'est en effet que dans la mesure où il n'y a pas déterminisme total du processus de production, dans la mesure où il y a possibilité de jeu, possibilité d'utiliser les différentes contraintes au lieu de s'y soumettre, que l'architecture peut être création et expression de la liberté d'une culture.

«L'oeuvre est essentiellement paradoxale, elle est à la fois signe d'une histoire et résistance à cette histoire.» (4)

Une critique qui occulte la production de l'architecture ne vise pas à être une connaissance théorique mais constitue le discours idéologique qui contribue à perpétuer, en les masquant, les pratiques actuelles conditionnant cette architecture que l'on prétend changer.

«Les omissions forment un élément fondamental du discours idéologique: essentielle, leur signification doit être lucide.» (5)

Il convient donc de questionner ce discours où, enfin libéré des conditions de sa production et de son usage, coupé des références à son histoire, l'objet architectural devient pur signifiant errant en quête de signifié et ne deviendra signe que par la grâce du discours.

Mais il ne s'agit pas pour autant de permettre au lecteur d'accéder au pluriel du texte dont parle Barthes: «Au lieu de jouer lui-même, d'accéder pleinement à l'enchantement du signifiant, la volupté de l'écriture, il (le lecteur) ne lui reste plus en partage que la pauvre liberté de recevoir ou de rejeter le texte: la lecture n'est plus qu'un référendum.» (6)

Le discours est manichéen, instaurateur du bien et du mal et, dans la même opération, établit l'autorité du critique, évacue le dialogue et occulte l'objet du propos. À la manière du directeur spirituel, il se propose d'être le guide de la consommation de l'architecture dans notre société. Il ne s'agit pas d'expliquer mais d'affirmer; ni de faire réfléchir mais de convaincre.

Si la réalité sociale est évacuée du discours, c'est parce qu'il s'agit d'un discours mythique: l'architecture avec un grand A ne serait pas une production sociale mais un objet idéal, créé uniquement pour la jouissance du consommateur. Or dans le système de la consommation, ce qui est consommé ce n'est pas ce pur objet mais sa valeur-signé, c'est-à-dire finalement le discours idéologique.

«Ainsi les objets, leur syntaxe et leur rhétorique, renvoient à des objectifs sociaux et à une logique sociale. Ce dont ils nous parlent, ce n'est pas tellement de l'usage et de pratiques techniques que de prétention sociale et de résignation, de mobilité sociale et d'inertie,

d'acculturation et d'enculturation, de stratification et de classification sociale.» (7)

Dans une société où les choses n'ont qu'une existence mythique, elles doivent naître d'un coup de baguette magique. Pour que l'architecture-citrouille devienne carrosse d'or, il faut l'intervention de la fée-critique. De cucurbitacée elle devient alors oeuvre d'ART pour la plus grande joie des amateurs.

Faut-il s'étonner que nos clercs jouent à merveille leur rôle en instituant le discours idéologique qui permet la consommation mythique de l'espace et occulte la réalité économique et sociale de son occupation? Et pour cela, bien entendu, il n'est pas mauvais de lancer de temps à autre quelques citrons à l'architecte afin de bien indiquer au public qui est LE responsable de tous nos maux.

«En fait le coup d'arrêt imposé par la critique à la signification n'est jamais innocent. Il révèle la situation du critique, introduit fatalement une critique des critiques.» (8)

ROBERT BIANCHI, ARCHITECTE

1: Roland Barthes, S/Z.

2: Ignacio Ramonet, Le Monde Diplomatique, Des sociétés malades de leur culture.

3: Pierre Berthiaume, Le journal pigé ou l'art de trafiquer l'information.

4: Roland Barthes, Sur Racine.

5: Georges Duby, Histoire sociale et idéologie des sociétés.

6: Roland Barthes, S/Z.

7: Jean Baudrillard, Pour une critique de l'économie politique du signe.

8: Roland Barthes, Sur Racine.

Au Comité de rédaction,

Ne m'élevant pas au rang de critique éclairé de la revue ARQ, ni au rôle de porte-parole de tel ou tel groupe, ni encore moins à celui de promoteur de telle ou telle idée, il se trouve cependant que certains sujets qui stimulent plus particulièrement mon intérêt professionnel ou qui piquent plus vivement ma sensibilité personnelle, m'obligent à réagir promptement à ce que je lis dans notre magazine national d'architecture. Le numéro 40 d'ARQ sur la pratique architecturale au Québec me semble ainsi justifier certains commentaires.

Nous avons en effet eu droit à l'introduction aux états généraux de la pratique architecturale au Québec qui n'était qu'une saga à deux auteurs! Il est étonnant qu'un numéro consacré en entier à la pratique ne soit composé que de deux articles. C'est faire porter aux auteurs le lourd fardeau de devoir à eux seuls nous instruire de l'état de notre profession, ou plutôt de nous informer de leurs états d'âme ou d'esprit face à une certaine profession.

Le premier article de l'universitaire Jacques Lachapelle, systématiquement documenté, bien qu'un peu hermétique et nécessitant beaucoup d'attention et d'énergie à la lecture (à tout effort la récompense est plus grande et on ne s'en porte d'ailleurs pas plus mal), nous instruit habilement de l'évolution historique du métier d'architecte.

Le second article, du praticien (occasionnel d'éditorial de P.B.M.) Jean-Louis Robillard est très prometteur au début bien qu'un peu léger, puis ensuite rapidement simplement incisif, et à la fin pas assez critique, voire

suite à la page 47

NOUS AVONS NORMALISÉ UNE NOUVELLE HAUTEUR



INTRODUCTION PORTES EN ACIER ISOLÉ 8' DE HAUT

C'est une première au Canada: une série de portes en acier isolé 8' de haut, construit selon les plus hautes normes de qualité Hunt.

Ces modèles conviendront à tous les styles de maisons, soit comme entrée ou porte-patio. Une harmonie parfaite aux plafonds cathédral. Chacune est travaillée d'un bois dur authentique (pas de plastique) de verre moulé et de carrelages. La qualité est appuyée grâce au raffinement acquis de 25 années d'expérience dans la fabrication de portes et fenêtres.

PLUS 2 NOUVELLES ADDITIONS AUX SYSTEM D'ENTRÉE

Préalablement fabriqué de bois, Hunt introduit une porte à l'épreuve des intempéries et du gauchissement que seulement l'acier isolé peut offrir. Une autre merveille dans la gamme de produits Hunt est le puit de lumière d'aéragé permettant à l'air fraîche de s'infiltrer en tout temps. Construit avec les mêmes normes de qualité que nos fenêtres à battants Hunt.

ET 2 FENÊTRES CLASSIQUES AVEC CARRELAGE FIXE

Maintenant avec nos nouveaux carrelages fixes et panneaux de verre individuels spécialement conçus, vous profiterez de la beauté historique d'une vraie lumière. Une touche classique aux fenêtres à battants Hunt et aux fenêtres à guilottes Hunt.

NOUVEAUX PRODUITS POUR 1988

Ces produits conçus rehausseront le caractère et la beauté de la maison. Comme avantage majeur, tous ces produits sont **standard** à des prix **standard**.

Venez voir la nouvelle gamme de produits Hunt dans la salle de montre la plus près de chez-vous.

Heures d'ouverture de la salle de montre:
Lundi à vendredi 8 - 18; Jeudi 8 - 20;
Samedi 9 - 15

Salles de montre à:
Montréal: (514) 685-1562
Sainte-Foy: (418) 683-1762
Ottawa: (613) 226-1881

HUNT
Portes et Fenêtres



Amtico

**Un choix
de valeur
et d'élégance**

Choisir le carreau à plancher Marathon Amtico, c'est s'assurer d'un carreau de caoutchouc de première qualité, facile d'entretien et conçu pour les endroits à circulation intense. C'est également s'offrir une gamme de couleurs variée et quatre motifs ouvrant une nouvelle dimension en design; les motifs à pastilles Rond, Carré et City Square et le motif Ardoise. Le carreau Marathon Amtico est disponible en deux formats 905 mm X 905 mm et 452 mm X 452 mm.



Produits American Biltrite Ltée, Sherbrooke, Qué., Canada

Pour plus de renseignements, communiquer avec Amtico:
31, rue Dollard, Place Bonaventure, Montréal (Québec) H5A 1A2, (514) 866-4828

CHAQUE JOUR GRANDIT LA CONFIANCE QU'ON LUI ACCORDE

SURE - SEAL^{MD} **CARLISLE**

**TROIS DES
NOMBREUX
PROJETS
RÉALISÉS
RÉCEMMENT
AU QUÉBEC**

La membrane monocouche **EPDM Sure Seal** de Carlisle est de plus en plus utilisée partout au Québec parce qu'on la connaît de mieux en mieux.

Depuis 20 ans au Canada, elle a fait ses preuves sous notre climat, et chaque jour, la liste des entreprises de prestige qui l'ont adoptée va croissant.

NORSK HYDRO
Bécancour



ARÉNA L.P. GAUCHER
Saint-Hyacinthe



SQUIBB CANADA INC.
Montréal



GEORGES NADEAU INC.

QUÉBEC
tél.: (418) 872-0000
ligne watt: 1-800-463-5037

MONTRÉAL
tél.: (514) 748-6303
ligne watt: 1-800-361-9405

CHICOUTIMI
tél.: (418) 543-4040
ligne watt: 1-800-463-9939

**SURE SEAL^{MD} DE CARLISLE
UNE CONFIANCE GRANDISSANTE**

La façon
NADEAU

Quelle source d'énergie Stuart Leibovitch a-t-il choisi pour remplacer les cinq chauffe-eau électriques de son Hôtel-Appartement?

Stuart Leibovitch, propriétaire de l'Hôtel-Appartement Montebello, fut interviewé à son bureau d'Ottawa.

Q: Est-ce que ce fut une décision facile de choisir des appareils à gaz naturel pour remplacer vos chauffe-eau électriques?

R: Pardonnez le jeu de mots, mais le choix fut tout à fait naturel.

Q: Dites-moi, combien d'appareils furent remplacés?

R: Nous avons substitué cinq appareils électriques par 2 chauffe-eau à gaz naturel A.O. Smith à serpentin. C'est Clement Marchand Natural Gas Services Ltd. qui les a installés.

Q: Il y a de cela, quoi, quatre ou cinq ans?

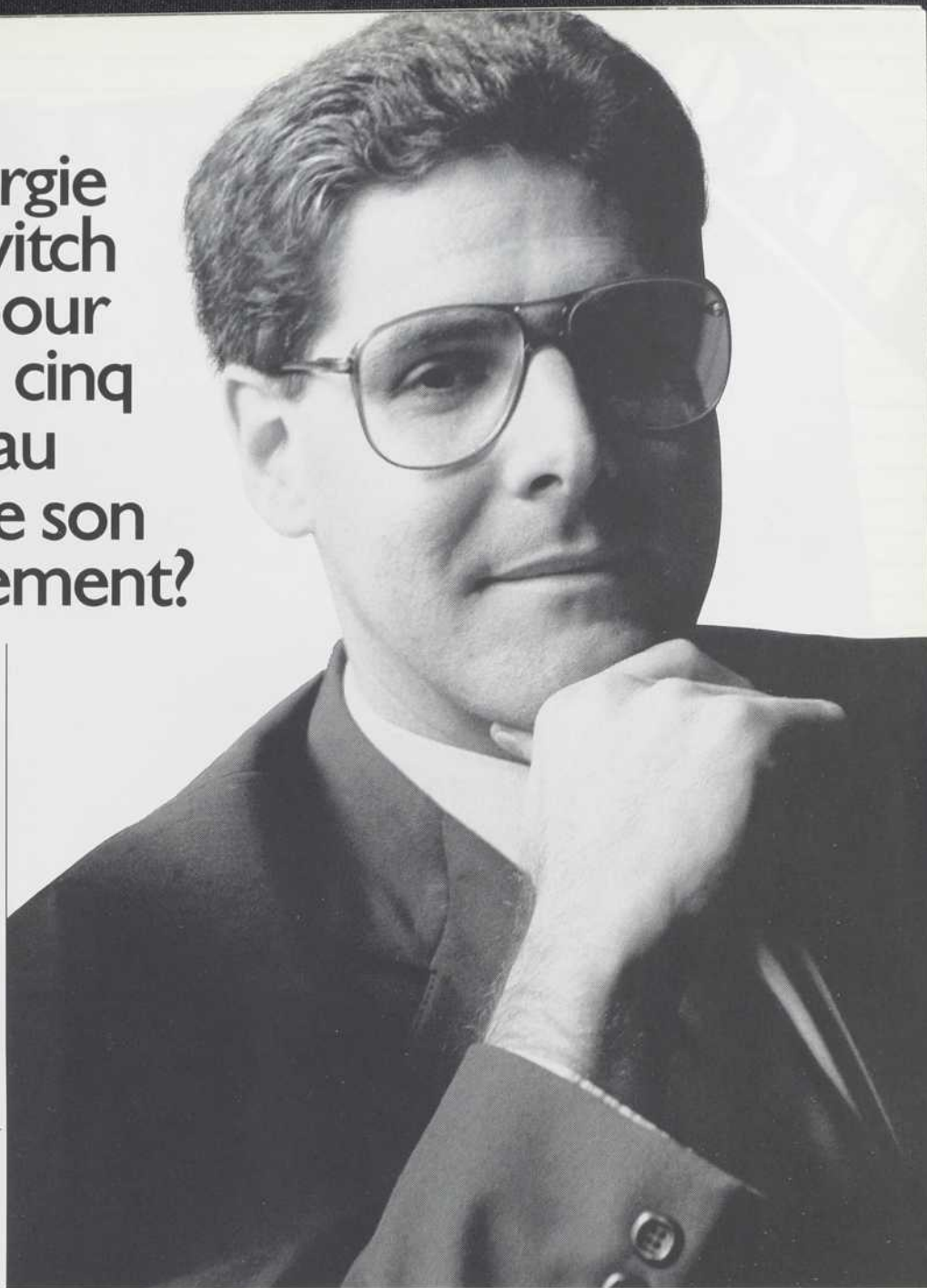
R: Près de cinq ans, oui.

Q: Est-ce que les résultats vous plaisent?

R: Énormément. Je suis très heureux.

Q: Des économies de quel ordre avez-vous réalisées?

R: Et bien nos économies ont augmenté progressivement. La première année, nous avons épargné près de 4 600 \$. En 1987, c'est-à-dire la cinquième année, nos économies se chiffrent à environ 7 000 \$.



Q: C'est assez considérable.

R: Oui, définitivement. Si l'on compare avec ce que l'électricité aurait coûté, nous avons probablement coupé nos coûts de 50 %.

Q: Cela s'explique sans doute par la hausse constante des coûts d'électricité?

R: Sans aucun doute. Le prix du gaz naturel est beaucoup plus stable.

Q: Que pensent vos locataires du gaz naturel?

R: Disons que l'accueil fut des plus chaleureux. Ils sont très heureux de ne plus avoir à attendre pour obtenir de l'eau chaude.

Pour plus d'information sur toutes les technologies du gaz naturel, s.v.p. écrire à l'Association Canadienne du Gaz, 55 Scarsdale Road, Don Mills, Ontario, M3B 2R3 ou contactez votre distributeur local de gaz.

Le gaz naturel, bien sûr.

DECO



Les "durables"

Conscient de l'importance de vos préoccupations en matière de produits durables destinés à l'aménagement paysager, Béton Bolduc vous offre des produits fabriqués sans compromis: la série DECO.

Pavés, bordures, blocs remblai, tuiles de parterre...
Une gamme de produits où l'esthétique allie qualité et durabilité pour vous offrir ce qu'il y a de mieux dans le domaine des produits d'aménagement paysager.
Recherchez un nom... Recherchez DECO.



BÉTON BOLDOC

Béton Bolduc(1982) inc., 1358, 2e Rue, Parc Industriel, C.P. 626, Ste-Marie, Beauce, Québec G6E 3B8

Ste-Marie: (418) 387-2634 Québec: (418) 692-0855



Liberté Design

Les poutrelles de plancher

TTS WOOD I

Suppriment poutres et
cloisons portantes

Nos longues portées permettent
la liberté de conception
que vous recherchez!

MUR ET DE BRICONS
VOIR ELEV.

SALON
14' x 14'

UNIT 5 2' x 10' 6" x 4"

100 %
CANADIEN



TTS QUÉBEC

Une division des industries jager inc.

217 boul. René-Robert, Ste-Thérèse, Québec, J7E 4L1 • (514) 430-1881

MONTREAL • TORONTO • CALGARY 27 DISTRIBUTEURS AU QUÉBEC

Fenêtrage

par **abp**
Produits A.B.P. Inc.

Nous traitons sur mesure vos projets de rénovation

Produits A.B.P. Inc. fabrique depuis 25 ans des portes et fenêtres d'aluminium de qualité supérieure. Ses produits fabriqués sur mesure sont destinés au marché de la rénovation commerciale, industrielle et résidentielle. Produits A.B.P. offre aussi en option dans tous ses vitrages scellés le dispositif

Caloriverre®

Les appartements
Le Château,
fenêtrage ABP
installé par
Arcon Canada Inc.



Modèle 710 fenêtre coulissante horizontale



Modèle C-40 fenêtre institutionnelle
et commerciale



Modèle 125
fenêtre coulissante
verticale

Harold Doyle offre un service personnalisé à tous les professionnels de la rénovation.

Pour toute demande d'information (514) **493-3333**

Référence au catalogue Sweets - **08500**
ABP

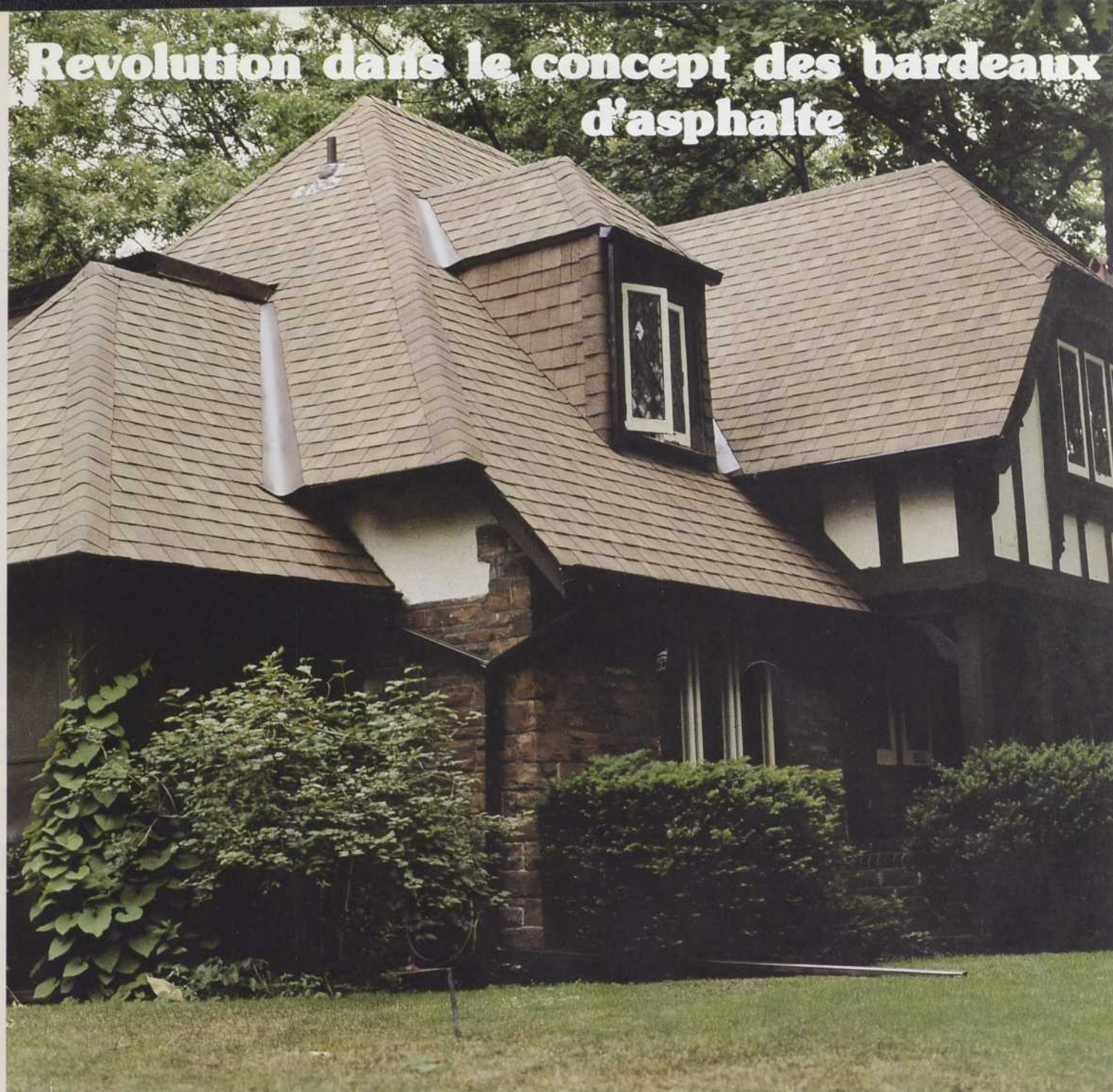
Produits A.B.P. Inc.
12345, Métropolitain est, Montréal, Qc H1B 5R3

*Caloriverre est une marque de commerce enregistrée de Southwall Technologies.



*Au service
de votre
satisfaction*

Revolution dans le concept des bardeaux d'asphalte



Chateau

L'apparence distinctive des bardeaux sectionnés traditionnels à un prix abordable.

Pour un toit classique à un prix abordable, recherchez le nom, synonyme de distinction, que tous les constructeurs de maisons connaissent: CHATEAU.

Donnez à votre maison l'aspect architectural des bardeaux sectionnés tout en bénéficiant de l'avantage d'une pose facile.

L'apparence rustique ou moderne de votre maison peut être avantageusement coordonnée avec CHATEAU.

La construction "double épaisseur" du Chateau en fait le bardeau d'asphalte le plus robuste sur le marché aujourd'hui. Fier de sa Garantie de 25 ans, CHATEAU gardera toujours sa beauté malgré les intempéries.

Chateau est disponible dans quatre attrayantes couleurs :

Chateau Brun Double
Chateau Bois Flottant
Chateau Cèdre "earthtone"
Chateau Ardoise de Chapelle

De plus amples renseignements sur demande
1-800-267-0185



IGNIFUGEANT MONOKOTE*



Lorsque vient le temps de choisir un ignifugeant pulvérisé, les essais UL ne fournissent pas tous les détails relatifs au rendement des produits. La vraie preuve de la fiabilité de ces produits est démontrée par leurs caractéristiques de rendement en place.

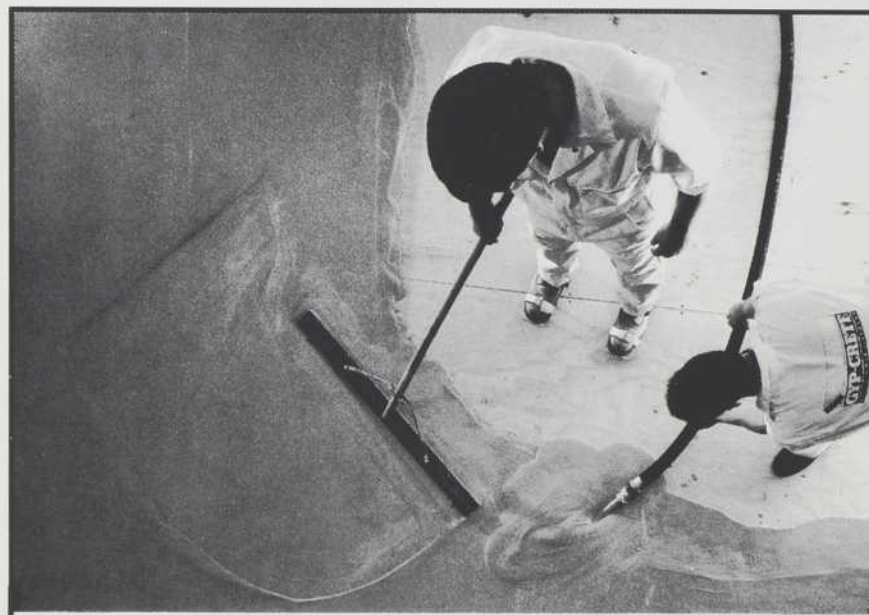
Collaborant avec l'industrie de l'ignifugation (fabricants, applicateurs, rédacteurs de devis, organismes d'essai et agences de rédaction de codes) ASTM a élaboré de nouveaux essais pour mesurer la durabilité des ignifugeants pulvérisés. Grâce à ces travaux, les rédacteurs de devis sont maintenant en mesure de prescrire des niveaux de rendement plus élevés et donc d'assurer la fiabilité d'un ignifugeant après sa mise en oeuvre.

L'ignifugeant cimentaire Monokote a été éprouvé conformément aux procédures prescrites par ASTM et, dans tous les cas, s'est avéré dépasser les niveaux de rendement exigés des ignifugeants de qualité.

Monokote est depuis plus de 20 ans le chef de file de l'industrie. Donc, lorsque vous le prescrivez, vous avez la certitude d'exiger le meilleur ignifugeant pulvérisé disponible sur le marché.

GRACE DIVISION DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
W.R. Grace & Cie. du Canada Ltée.
255, avenue Lafleur, La Salle, Qué., H8R 3H4
Tél.: 514-366-3361

* une marque déposée



Sous-finition de plancher Gyp-Crete 2000^{md}

La meilleure solution pour la construction des maisons

Les constructeurs de maisons utilisent le Gyp-Crete 2000 car il élimine les défauts de surface et permet l'installation facile de tout revêtement de plancher.

Les propriétaires de ces maisons bénéficient des qualités isolantes de Gyp-Crete 2000, qui facilite le chauffage de leur maison, la rendant plus confortable et sécuritaire.

De plus, le Gyp-Crete 2000:

- contribue à prévenir les invasions d'insectes
- élimine les courants d'air sur le plancher
- assure des joints égaux entre les différents couvre-planchers
- élimine les craquements communs aux planchers de bois
- fournit la masse thermique nécessaire au chauffage radiant des planchers
- permet une meilleure insonorisation
- accepte virtuellement tous les produits d'entretien des planchers

Pour plus d'information, communiquez avec:

Gyp-Crete du Canada (1984) Ltée
860 — 10020 — 101A avenue
Edmonton (Alberta) T5J 3G2
Tél.: (403) 428-1448
(sans frais) 1 800 661-7262



suite de la page 37

décevant parce que ne menant nulle part, ou tout au plus à la chronique de Pierre-Richard Bisson. L'auteur nous a embarqué sous forme de commentaires plutôt personnels et de collages quelquefois hors contexte, dans une excursion imagée qui survole l'architecture bâtie ou à bâtir entre les rues Guy et Papineau et entre le boulevard Dorchester et la rue Van Horne! Le tout ressemblait un peu à une sélection de bâtiments épignés sur un «foam core» à la façon d'une collection personnelle de papillons ou encore à un montage de trophées de chasse.

La révélation et l'explication sommaire des spécimens choisis par l'auteur ne nous mènent qu'à une seule conclusion que je m'imagine fort bien lui entendre dire: «En tout cas, je ne me serai pas privé du plaisir de leur dire en pleine face ce que j'en pense de la pratique à Montréal» (Fin de la citation jamais prononcée). N'y a-t-il donc rien à l'extérieur de ce quadrilatère, à part bien sûr «l'architecture du début des années 70» de Jean-Eudes St-Amant de St-Georges de Beauce comme le souligne Jean-Louis Robillard? La pratique actuelle est-elle donc si mauvaise qu'il n'y ait rien d'autre à en dire. Nous sommes tout de même environ 2 200 membres à l'OAQ!

Qu'en est-il donc des firmes traditionnelles de Québec par exemple, telles que les Gauthier-Guité-Roy, St-Gelais-Tremblay-Bélanger, Belzile-Brassard-Galienne-La-

voie, et des plus jeunes telles que Bouchard-Chabot, Bergeron-Amyot et bien d'autres? N'y a-t-il donc rien à Québec, Chicoutimi ou Sherbrooke qui concerne la pratique?... C'est pour le moins étrange sans pour autant être impossible, s'il faut croire cet article.

Est-ce que, par hasard ou par inadvertance, ARQ (Architecture-Québec) ne serait pas en train de devenir ARM (Architecture-Montréal)?

Je crois sincèrement que, pour le bénéfice de ceux qui lisent encore ARQ, ou par goût, ou par amitié, et pour assurer une couverture plus vaste des sujets traités ou une approche plus diversifiée de la thématique de chaque numéro, le Comité de rédaction de la revue devrait être élargi de collaborateurs d'outre-Montréal (et d'Outremont par surcroît!)

Je suggère qu'on invite par exemple les architectes Michel Bégin, praticien, et Joseph Baker, moins praticien et plus polémiste, tous deux professeurs, le dernier ex-directeur même, à l'École d'architecture de l'Université Laval, à joindre vos rangs...

D'ailleurs, que ne proposez-vous pas vous-mêmes que vos lecteurs vous soumettent la candidature d'autres collaborateurs? L'état de la pratique le commande à en croire M. Robillard! Peut-être alors pourrions-nous parler de la pratique sans avoir l'air de potiner en prenant un verre, et je cite l'article de M. Robillard: «Peut-on dire qu'il y a beaucoup trop d'architectes ou pas assez? En

fait, il y en a beaucoup trop qui sont «poches» et pas assez qui sont «bons» (Anonyme dans un bar).

Mis à part l'article de M. Lachapelle, qu'a-t-on appris qu'on ne savait déjà? Et que fait-on maintenant qu'on nous l'a rappelé? Il faudrait savoir pour les numéros à venir sur la pratique architecturale, qui de l'architecte, qui du promoteur, qui du fonctionnaire, qui du législateur on a vraiment voulu critiquer et à quelles fins!

Et en fin de compte, ce n'est pas parce qu'on annonce en éditorial une série sur la pratique architecturale qu'un des numéros doit par le fait même miser sur le sensationnel pour maintenir l'attention!

J'aimerais, en terminant, souligner à Jean-Louis Robillard mon respect pour son travail de promotion et de protection de l'architecture au Québec depuis les dernières années, et lui faire savoir que dans la poursuite de ces idéaux, son article est des plus courageux. Mais cependant, je souhaite que les prochains numéros aient véritablement une conclusion, et que celle-ci, sous une forme ou l'autre, puisse nous transmettre un certain positivisme dont nous avons tous besoin, praticiens que nous sommes, et dont l'existence ne peut être mise en doute. Il y a en effet, malgré tout, des exemples des «bons coups d'architecture» chez les architectes du Québec, qu'ils soient tantôt praticiens, tantôt théoriciens, ou tantôt les deux.

JACQUES PLANTE

COMMUNIQUÉS

L'INDUSTRIE DE LA MAÇONNERIE SE DOTE D'UN INSTITUT DE LA MAÇONNERIE DU QUÉBEC

Tous les intervenants majeurs de l'industrie de la maçonnerie, ont formé, en 1987, l'Institut de la maçonnerie du Québec.

Ce nouvel organisme est composé des associations suivantes:

- L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC (O.A.Q.), représenté par son président sortant, M. Jacques Reeves.
- L'ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE DE LA MAÇONNERIE DU QUÉBEC (A.I.M.Q.), représentée par son président, M. Yves Desforges.
- LA CORPORATION DES ENTREPRENEURS EN MAÇONNERIE DU QUÉBEC (C.E.M.Q.), représentée par son président fondateur, M. Luigi Salvatore.
- L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DE PRODUITS D'ARGILE DU QUÉBEC (A.M.P.A.Q.), représentée par son président, M. François Germain.
- L'ASSOCIATION DES FABRICANTS D'ÉLÉMENTS DE BÉTON (A.F.E.B.) représentée par un de ses directeurs, M. Gilles Desharnais.

Comme principales tâches, l'Institut verra à la rédaction d'un devis-type, à la création d'un comité technique permanent, d'un comité sur la formation et la réglementation, à la rédaction d'un bulletin de liaison, à la réédition d'un lexique élémentaire de la maçonnerie et possiblement à la création d'un éventuel prix d'excellence en maçonnerie.

L'Institut se veut le lieu de HAUT-SAVOIR, où tous les intervenants peuvent dialoguer ouvertement sur l'ensemble des points communs à l'industrie.

Le devis-type demandé par l'industrie entière depuis des années est présentement en voie de rédaction et deviendra, au cours de 1988, le point de référence de tous les intervenants de la maçonnerie. La réalisation de ce document majeur a été rendue possible grâce à la généreuse contribution du Ministère de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec.

Le Comité de direction de l'Institut de la maçonnerie du Québec est composé comme suit: PRÉSIDENT: M. Jacques Reeves, O.A.Q. • VICE-PRÉSIDENT: M. Luigi Salvatore, C.E.M.Q. • SECRÉTAIRE-TRÉSORIER: M. François Germain, A.M.P.A.Q. • DIRECTEURS: M. Yves Desforges, A.I.M.Q.; M. Gilles Desharnais, A.F.E.Q. • PERMANENT: M. Gilbert Paré, arch. O.A.Q.

L'Institut de la maçonnerie du Québec a son siège social au 1825, boul. Dorchester ouest, Montréal H3H 1R4 et peut être joint en composant le 514-937-6168, M. Gilbert Paré.

«PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME»: UN HOMMAGE «MONUMENTAL» À LA CRÉATION ARCHITECTURALE.

Le 21 avril prochain, pour la première fois en Amérique du Nord, le Centre international de Design donnera le coup d'envoi au «Premier festival international du film d'architecture et d'urbanisme», qui se déroulera à Montréal du 22 au 30 avril 1988.

À cette occasion, la soirée du lancement officiel accueillera au C.I.D. des hôtes de grand prestige, tels que JEAN NOUVEL, l'architecte français de la «new generation» qui se classe aujourd'hui en tête du peloton des «grands» de l'architecture contemporaine; et GEORGE VISDEI, président de l'Association suisse pour le film scientifique (A.S.F.S.), principal fondateur du festival.

Parrainée et coordonnée par le C.I.D., cette manifestation d'intérêt mondial, commanditée par la compagnie canadienne DOMTAR, et avec la collaboration de la VILLE DE MONTRÉAL et son réseau des maisons de la culture, présentera pendant 10 jours un éventail d'une cinquantaine de films choisis, en provenance de 45 pays.

De l'Argentine aux États-Unis, en passant par la Chine et l'Australie, ce festival, riche en documents filmés en 16mm et en vidéos, témoignera des principaux mouvements architecturaux de notre planète et de notre époque.

Au programme, des portraits des ténors de l'architecture internationale, tels que Mies Van Der Rohe, Kenzo Tange, Le Corbusier, Mario Botta..., mais aussi des films traçant le portrait du couple homme-environnement, permettant de faire le tour de l'habitat d'aujourd'hui sous toutes ses formes et toutes ses latitudes.

Une excellente performance qui se renouvellera désormais chaque année à Montréal, grâce à l'initiative du CENTRE INTERNATIONAL DE DESIGN.

Informations: (514) 842-4545

PROJECTION DES FILMS DU 22 AU 30 AVRIL:

- Maison de la culture Côte-des-Neiges
- Maison de la culture Marie-Uguay
- Maison de la culture Petite-Patrie

AIDE DEVIS



Thermafiber

CGC

Les coussins insonorisants/ignifuges THERMAFIBER, composés d'un enchevêtrement dense et complexe de fibres minérales sans enveloppe de papier, améliorent considérablement les indices de résistance au feu et d'insonorisation quand on les installe entre les montants et dans les plafonds. En plus, le système THERMAFIBER «ondulé» installé dans des assemblages à une seule couche de planches de gypse offre une valeur STC de 50 à 55.

75

L'électro-galvanisation zinc-guard...

une couche de zinc adhérent très étroitement aux rouleaux d'acier!

Des couches de zinc, même plus épaisses, n'égalent pas un traitement au bichromate Zinc Guard-C pour la résistance anti-corrosive. Un essai par brouillard salin effectué par un laboratoire indépendant selon la norme ASTM B117 a démontré l'absence continue de signe de corrosion métallique à la base. Approuvé pour des applications sur des pontages métalliques et sur le plancher. Norme 301M-84 de l'ICTAB.

Brochure gratuite et en couleurs

METAL KOTING
CONTINUOUS COLOUR COAT LIMITED
1430 Martin Grove Rd., Rexdale,
Ontario Canada M9W 4Y1
(416) 743-7980

Les spécialistes des revêtements architecturaux



Pour vous procurer un nécessaire de couleurs pour architectes de C-I-L ou de Sherwin-Williams, faites parvenir votre demande ainsi que votre carte d'affaires à:

BAPCO
Service des revêtements architecturaux
8200, rue Keele
Concord, (Ontario)
L4K 2A5



Les peintures de qualité recommandées par les experts.

Marques de commerce de C-I-L Inc. (*) ou The Sherwin-Williams Company (**) utilisées sous licence par BAPCO.





BRIQUE DE CALCITE

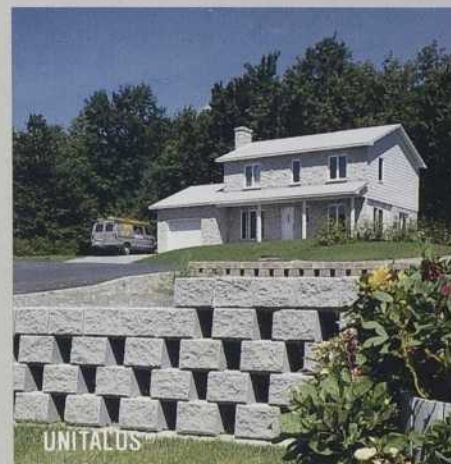


D'ANJOU, BERNARD ET MERCIER, ARCHITECTES.



PRODUITS ALBA INC.
514-691-6956

LE CHOIX



de la qualité

MONTCO et PERMACON s'unissent pour offrir le plus grand choix de pavés, de blocs talus, de bordures et toute la gamme des autres produits d'aménagement en béton.

Quand on investit dans son environnement, il est naturel d'exiger ce qui se fait de mieux: PERMACON MONTCO.

le choix des professionnels



Pour connaître le dépositaire le plus près de chez vous, téléphonez à l'un des numéros suivants:

Montréal	(514) 351-2120	Châteauguay	(514) 866-1623
Trois-Rivières	(819) 378-2721	Edmunston (N.-B.)	(506) 735-3348
Sherbrooke	(819) 564-1414	Ottawa (Ont.)	(613) 828-5111
Québec	(418) 622-3333		ou (613) 838-3192
Lévis	(418) 837-2431		

